



Les **GREM** Cahiers

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 38 Vol. 1

"Réfléchir à changer"

Juillet – Septembre 2011

Mali



Démocratie et attachement aux institutions traditionnelles au Mali

François KONE, Massa COULIBALY

BP. E1255 Bamako (Mali) Tel/fax. (223) 20 28 76 95 Email. great@greatmali.net

Table des matières

Résumé	1
Introduction	3
1. Position du problème	5
1.1. Contexte de l'étude	5
1.2. Problématique	9
1.3. Acquis théoriques	13
2. Approche méthodologique	21
2.1. Tests statistiques de la préférence pour la démocratie.....	21
2.2. L'indice d'attachement aux institutions traditionnelles.....	23
2.2.1. Identification des indicateurs individuels.....	23
2.2.2. Estimation ACP de l'indice d'attachement à la coutume	24
2.3. Quintiles d'attachement relatif à la coutume.....	27
2.4. Profil d'attachement relatif à la coutume	29
3. Résultats empiriques.....	30
3.1. Les déterminants de la préférence pour la démocratie	30
3.1.1. Les caractéristiques sociodémographiques	30
3.1.2. Les conditions économiques	33
3.1.3. L'intérêt et la participation à la vie publique	34
3.1.4. La perception du rôle des institutions traditionnelles.	37
3.1.5. Le civisme et la citoyenneté	39
3.2. Indice composite d'attachement aux institutions	
traditionnelles	41
3.2.1. Les indicateurs de calcul	41
3.2.2. Modèle d'extraction des composantes principales	45
3.2.3. La répartition de l'attachement aux institutions	
traditionnelles	49
3.3. Le profil de l'attachement aux institutions traditionnelles	52
Conclusions	55
Annexes	58

Résumé

D'après certains auteurs l'incivisme est relativement important au Mali et cela s'expliquerait par l'histoire politique du pays. Les enquêtes Afrobaromètre round 4 montrent aussi que les maliens ont confiance aux institutions traditionnelles (chefs coutumiers, leaders religieux...) plus qu'aux institutions étatiques modernes (tribunaux, partis politiques, Assemblée Nationale). Ceci montre un certain attachement des maliens à leurs institutions traditionnelles au détriment de l'Etat moderne et ses institutions. Le risque d'un recours non systématique aux institutions étatiques ou pire de leur désaffection par les citoyens pour leurs besoins de biens publics est un problème de gouvernance qui mérite qu'on y prête attention. Cette situation est rendue sensible par la jeunesse de la démocratie dans les pays africains dont le Mali. La vague de démocratisation s'est accompagnée d'un processus de décentralisation qui augmente les risques de compétitions entre les deux types d'institutions au niveau local.

Cette étude propose alors une mesure relative de l'attachement des maliens aux institutions dites traditionnelles à partir des données d'enquête Afrobaromètre pour ensuite explorer le lien entre l'acceptation de la démocratie comme mode de gouvernance et cet attachement. La méthodologie utilisée est l'Analyse en Composante Principale (ACP) mais au préalable des tests statistiques ont été utilisés pour déterminer les caractéristiques qui expliqueraient la présence d'un individu parmi ceux qui préfèrent la démocratie à toute autre forme de gouvernance, les «démocrates » ou parmi les autres, les « non démocrates ».

Les résultats montrent que le sexe masculin, le niveau d'éducation ont un lien positif avec la préférence pour la démocratie. Le milieu de résidence et la perception qu'ont les citoyens de leurs conditions économiques n'ont pas d'importance dans la détermination de la présence d'un individu dans l'un ou l'autre groupe. Par contre d'autres facteurs tels que, la perception du rôle des institutions traditionnelles, l'intérêt et la participation à la vie publique ou encore le civisme fiscal et le sentiment de citoyenneté ont un rôle à jouer dans la préférence pour la démocratie. Quant à la relation entre attachement aux institutions traditionnelles et acceptation de la démocratie, on constate

que les « démocrates » ont une présence plus marquée que les « non démocrates » dans le quintile des très attachés aux institutions traditionnelles. Mais, au contraire, ce sont les « non démocrates » qui sont relativement plus présents dans le quintile des personnes pas du tout attachées. La tendance est plus équilibrée dans les quintiles intermédiaires. En d'autres termes, l'acceptation de la démocratie n'est pas incompatible avec l'attachement aux institutions traditionnelles. La personne type attachée aux institutions traditionnelles a un âge supérieur à la moyenne, un niveau d'instruction inférieur à la moyenne. Elle réside plutôt en milieu rural, a confiance aux leaders traditionnels mais n'a pas d'aversion pour la démocratie.

Introduction

Dans les paradigmes du développement, la gouvernance est citée comme étant l'un des axes stratégiques importants sur lesquels les pays concernés doivent concentrer leurs efforts. La bonne gouvernance suppose d'une part une structuration institutionnelle adéquate et d'autre part un fonctionnement normal harmonieux des institutions étatiques du pays. Pour cette raison il est important de s'intéresser à tous les facteurs susceptibles d'avoir un effet ou d'interagir avec ses institutions.

Dans le système de gouvernance démocratique décentralisé, le libre choix des citoyens, le respect des droits individuels sont fondamentaux. Dans ce système les principales institutions telles que le Président de la république, l'Assemblée nationale, les Conseils communaux etc. traduisent en principe l'expression libre de la volonté des citoyens. Ceci leur confère ainsi qu'aux autres institutions exécutives et judiciaires issues d'elles le postulat de reconnaissance comme autorités légitimes par les citoyens. Dans la pratique, il faut donc que les populations se réfèrent principalement aux institutions démocratiques modernes pour que ces dernières puissent jouer pleinement leur rôle d'instrument d'application des politiques gouvernementales. L'inobservation plus ou moins importante de ce préalable peut constituer un obstacle pour les structures institutionnelles dans leur mission de mise en œuvre des politiques de développement conçues par les gouvernants.

Plusieurs raisons peuvent être à l'origine du manquement au principe de référence systématique aux institutions formelles étatiques. Mais la plus plausible est le recours ou la référence à des autorités parallèles qui rempliraient les mêmes fonctions que ces institutions notamment les formes et structures traditionnelles d'autorité.

Dans les pays ou l'état moderne et encore plus l'état démocratique est relativement jeune, tout se passe comme si les citoyens doivent changer de référentiel et adopter les nouvelles institutions démocratiques comme réponses uniques à leur besoin de bien public. Ce changement s'opérera d'autant plus rapidement que les populations sont moins attachées aux institutions antérieures à l'Etat moderne.

Les pays africains ont connu la démocratie à la faveur du vent de démocratisation qui a soufflé sur les pays africains dans les années 1990 après le sommet France-Afrique de Baule en France. Après des troubles sociaux, des coups d'état et des élections, les institutions démocratiques ont été mises en place dans la plupart de ces pays. La situation actuelle de ces pays y compris le Mali ressemble beaucoup au contexte ci-dessus décrit, c'est-à-dire la coexistence relativement récente des institutions démocratiques avec les formes anciennes d'institution de régulation de la vie publique.

A partir des données d'enquêtes Afrobaromètre 4, cette étude propose alors une mesure relative de l'attachement aux procédés, structures et valeurs traditionnelles de gestion de la société au Mali. Elle analyse aussi le lien possible que pourrait avoir cet attachement avec l'acceptation de la démocratie comme mode préféré de gouvernance.

1. Position du problème

Pour comprendre la problématique qui nous intéresse dans cette étude, il faut d'abord la situer dans son contexte au Mali et en Afrique, pour ensuite la positionner dans la littérature existante. Ces précautions nous permettront de mieux circonscrire le sujet et de faire le tour de la question dans la littérature existante.

1.1. Contexte de l'étude

Les enquêtes Afrobaromètre (round 4) au Mali montrent que certaines institutions traditionnelles bénéficient plus de la confiance des citoyens que les institutions démocratiques. En effet les chefs coutumiers et les leaders religieux recueillent respectivement 82 et 85% de taux de confiance parmi les maliens. Au même moment, seulement 42% des maliens ont confiance aux tribunaux, 51% à la police, 53% aux partis au pouvoir et 56% à l'Assemblée Nationale.

Au Mali, la moitié des citoyens est pour une plus grande influence des chefs coutumiers sur la gestion communautaire. Sept personnes sur dix voudraient que les chefs coutumiers soient membres du conseil communal et la même proportion est favorable à ce que ces chefs coutumiers soient des salariés de l'Etat (Afrobaromètre 4, bulletins n°5 du mali). On pourrait voir là le signal d'un attachement fort des maliens à leurs chefs coutumiers et de façon générale à leurs institutions traditionnelles.

Marie-France Lange (1999) a analysé la situation d'incivisme relatif au Mali par l'histoire politique du pays Elle a mis en exergue la coexistence conflictuelle, au Mali, entre les principes démocratiques et des représentations et des pratiques du pouvoir qui ont leur origine dans l'histoire politique du pays. De la période précoloniale à l'avènement de la démocratie au Mali, le pays s'est construit une culture politique qui a donné naissance à des représentations et des rapports à l'Etat manifestés dans une insoumission civile ambiante dans le contexte démocratique.

Pendant la période précoloniale le système politique est caractérisé par une succession violente de grands empires comme ceux du Ghana, du Mali et l'empire Songhaï. Les Etats issus de ces empires après les

grandes invasions et migrations (invasion marocaine, migrations Bamanan, peule touarègue) avaient des économies incertaines et étaient fondés sur l'armée et/ou la religion avec des sociétés fortement hiérarchisées. La culture politique de cette période est l'acquisition et l'exercice du pouvoir par les armes et la recherche de tribut que les territoires conquis devaient payer. Tous les rapports politiques se définissaient par la force et la violence était la seule voie de l'alternance politique. Cette alternance se faisait sans forcément modifier les hiérarchies inférieures de la société.

La conquête coloniale a perpétué les mêmes traits de culture politique. L'ordre politique s'impose par les armes, la violence est le mode de gouvernance. La période coloniale reconduit les rapports clientélistes qui existaient avant. C'est seulement après la seconde guerre mondiale et la conférence de Brazzaville qu'un processus de démocratisation s'est enclenché en Afrique et au Mali. Pour la première fois des partis politiques sont créés en Afrique et les africains participaient à des élections

Cette période est donc marquée par un apprentissage de l'exercice de la démocratie avec la liberté d'association, la liberté syndicale, la liberté de la presse et le multipartisme. La rupture avec la logique de la violence comme mode d'alternance politique n'est intervenue qu'avec l'arrivée de Modibo Keita au pouvoir. Mais très vite la culture de la violence revient dans le pays avec le coup d'état de Moussa Traoré contre le Modibo Keita dont le régime était devenu impopulaire. La violence, la restriction des libertés et les répressions de toutes sortes contre les opposants sont devenues la règle. Ce n'est qu'en 1991 que les mouvements d'oppositions ont pu affaiblir le régime autocratique de Moussa qui fut alors renversé par un coup d'état militaire. La transition qui devait préparer l'instauration de la démocratie en organisant des élections libres s'est confrontée à un phénomène paradoxal. En effet malgré la liberté d'expression et de revendication, la violence est redevenue la mode d'expression privilégiée des revendications politiques et catégorielles. La violence est passée de l'Etat à la société civile et semble se perpétuer jusqu'à nos jours comme mode d'expression des rapports de pouvoir et comme mode de régulation de l'ordre social. Les partis politiques ont massivement vu et le jour mais leur démarcation n'était basée sur des différences de projet de société mais des intérêts personnels qui

peuvent s'exprimer librement maintenant. Le sentiment de l'absence de changement dont l'illustration parfaite est la reconduite du quart des députés de l'ancienne assemblée a provoqué un désintérêt croissant des électeurs du jeu politique

Un individualisme qui ne dit pas son nom

La démocratie est confrontée l'analphabétisme au Mali. La population dans sa grande majorité ne maîtrise pas les codes occidentaux (code alphabétique, code bureaucratique...). Le processus électoral est basé entre autres sur un travail bureaucratique important tel que l'établissement de listes électorales, de cartes d'électeurs... L'établissement de ces documents électoraux pose problème en raison des représentations populaires des papiers administratifs. Les papiers administratifs officiels (carte d'identité, diplôme, fiche d'état civil) n'ont pas de valeurs intrinsèques mais sont vu juste comme une nécessité, un moyen de satisfaire un besoin. Ils sont, fabriqués, falsifiés, prêté ou vendu au besoin à la faveur de trafics d'influence et de versements de pots de vin. Cette représentation des documents administratifs est incompatible avec la démocratie. La débâcle électorale de 1997 est une illustration parfaite. Le nationalisme malien tant vanté serait en réalité basé plus sur un discours identitaire qu'une idéologie politique. Si les africains sont accusés d'être en général communautariste, leur insertion dans la sphère nationale est caractérisée par un individualisme exacerbé c'est-à-dire le fait de refuser de se soumettre à un ensemble de règles pour un bien public.

« Le rapport au pouvoir de l'État ou « le partage du gâteau » »

Les premières revendications sociales dans la période de démocratisation réclamaient le « Kokadjè », la lutte contre le népotisme et la corruption et la sanction des dirigeants impliqués dans ces maux. Mais un contre-pouvoir favorable qui pouvait garantir le « kokadjè » n'a jamais vu le jour¹. Cet idéal s'est alors transformé en revendication du droit pour tous de pouvoir jouir des moyens financiers de l'Etat. Le rapport à l'Etat est plus vu comme un « gâteau à partager » d'après les propres termes du Président Alpha Oumar Konaré (Le Malien, cité par Diawara, 1994 : 22)². Ainsi la démocratie est plus vue comme un moyen d'ouverture de l'accès aux moyens

¹ Sidibé et Kester (1994 : 72-73) cité par Marie-France Lange

² Cité par Marie-France Lange

financiers de l'Etat et au revenu de la rente de l'aide internationale. La prolifération des associations et ONG nationale est une manifestation de cette volonté de s'accaparer les flux financiers de l'aide internationale qui passait autrefois par l'Etat. Cette modification du rapport à l'Etat a aussi pour conséquence la légitimation du recours à la violence pour avoir sa part du gâteau (associations des élèves et étudiants du Mali par exemple).

« Une démocratie confrontée aux conceptions de la liberté et de l'autorité »

La démocratie est vue comme l'accès à la liberté moins comme un mode de gouvernance. Historiquement les luttes contre les régimes dictatoriaux sont venues d'un besoin de liberté et elles ont commencé par une désobéissance et le refus de se soumettre à l'ordre établi. Au Mali la transition de cette étape vers une seconde étape où de nouveaux rapports aux lois et règlements démocratiques sont définis ne semble pas faite. De nos jours beaucoup de maliens acceptent mal qu'un pouvoir le plus démocratiquement mis en place puisse disposer de moyens de coercitions pour mettre en place son programme politique. La notion de liberté est étendue jusqu'au droit de ne pas payer ses impôts ou de ne pas respecter des règles élémentaires de vie en société.

Cette conception de la liberté permet la perpétuation des anciens rapports à l'autorité dans le contexte démocratique actuel et montre comment cette perpétuation peut complexifier l'avènement d'une bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. Marie-France Lange donne l'exemple des élections communales de 1997 à Bamako (Oumar Konaré (1981 : 137)). Les nouveaux élus ont du faire face à de nombreux quémandeurs dans la tradition des « nyamakalas » (hommes de caste) qui s'adressaient aux nouveaux « horon » (nobles). Les cadeaux offerts par ces élus communaux dépassant leurs revenus officiels, ces derniers se sentent presque obligés de détourner des deniers publics pour faire face aux demandes incessantes. Dans ces conditions, ceux qui reçoivent ces dons sont les premiers à dénoncer ces détournements et la mauvaise gestion de leurs élus. Mieux, ils franchissent le pas de se considérer non obligés de payer les impôts ou de respecter une quelconque règle.

D'après l'auteur le relatif incivisme au Mali trouve aussi son origine dans le libéralisme économique qui a accompagné la démocratisation. Ce libéralisme a surtout sécurisé les classes aisées et a donné l'impression aux pauvres d'être victime d'injustice. L'opposition au système fiscal et économique reste alors pour ces couches défavorisées la seule utilité de la démocratie.

1.2. Problématique

Dans les littératures qui s'intéressent aux questions de développement, la qualité de la gouvernance est évoquée comme étant l'une des conditions nécessaires au succès des politiques de lutte contre la pauvreté et de façon générale celles destinées à améliorer les conditions de vie des populations. Le lien positif entre les bonnes pratiques de gouvernance, la croissance économique et l'amélioration des conditions de vie des populations est mis en avant aussi bien par les politiques que par le monde académique.

Si le concept même de gouvernance ne fait pas encore l'objet d'une définition claire faisant l'unanimité, il est reconnu que la fonctionnalité ou non des institutions formelles en est un aspect important et que cette fonctionnalité dépend en partie de la légitimité qu'ont ces institutions auprès des populations. Autrement dit, il faut que les populations reconnaissent ces institutions comme celles qui réglementent leur vie aussi bien dans la sphère publique que dans la sphère privée. Les institutions modernes démocratiques doivent donc être acceptées dans leurs principes de fonctionnement et avoir la faculté par exemple, aux yeux de la majorité des citoyens, de fixer la frontière entre ce qui est permis et ce qui est interdit, de définir les droits et les devoirs des citoyens, de trancher les éventuels conflits entre citoyens et de prendre les grandes décisions concernant l'avenir du pays.

Avant l'avènement de l'état moderne ou plus récemment de la démocratie dans les pays africains, dont le Mali, des institutions non formelles (traditionnelles ou religieuses) ont longtemps régi la vie des populations en exerçant, à la fois, les pouvoirs « législatif », « exécutifs » et « judiciaires ». Il s'agit entre autres des chefferies coutumières, des us et coutumes ou des diverses structures et regroupements qui occupaient une place importante dans la vie de la

société. Dans la suite de ce document nous adoptons l'appellation institutions traditionnelles (IT) pour les différencier des institutions formelles des états modernes.

La démocratie est supposée être un système autonome et autorégulée à travers ses différentes institutions qui par leur fonctionnement normal conduisent au bien être de la collectivité. Dans les pays africains, la démocratie est relativement récente et doit composer avec les institutions traditionnelles qui, sans être formel, peuvent avoir encore une importance et une légitimité non négligeables pour les citoyens.

En Afrique les premières vagues de démocratisation datent des années 1990 ou de nombreux régimes dictatoriaux ont été renversés par des révolutions populaires et des coups d'état (Mali) ou pacifiquement transformés en transition démocratique par le dialogue politique (Bénin). D'une part les institutions démocratiques qui ont suivi ont été déterminées en partie par les institutions traditionnelles à travers leur possible influence sur les choix des électeurs. D'autre part le fonctionnement normal de ces institutions démocratiques est conditionné par le niveau d'attachement plus ou moins élevé des citoyens à leurs institutions traditionnelles. Les deux types d'institutions coexistent et peuvent souvent entrer en conflit pour certains aspects de la vie de la collectivité. L'un des défis de ces états a été et continue d'être justement de pouvoir trouver une relation adéquate entre ces institutions traditionnelles et les institutions et principes de gouvernances modernes. Ce processus peut s'avérer long et complexe pour les démocraties où le libre choix des citoyens est le principe.

Les institutions traditionnelles sont parfois plus légitimes que les institutions démocratiques aux yeux des populations. Elles peuvent alors se reconnaître dans ces institutions plus que dans celles de la république et leur attribuer un poids non négligeable dans leurs décisions. Des enquêtes Afrobaromètre (round 4), il ressort que les maliens qui se sentent soit uniquement de leur ethnie soit plus de leur ethnie que malien constituent 22 % de la population (Afrobaromètre 4, bulletin 4 du Mali). Même si les maliens se sentent majoritairement plus maliens (50%) que de leur ethnie, plus d'un cinquième de la population accordent la primauté à l'ethnie par rapport à la citoyenneté. On peut penser que cette tranche de la population aura

tendance à mettre en avant l'ethnicité aussi bien en tant que décideur, en tant qu'usager des services publics ou encore en tant qu'électeur.

L'interaction entre les institutions traditionnelles et les institutions étatiques modernes a des avantages et des inconvénients. D'un côté la primauté accordée aux institutions non formelles peut empêcher souvent des agents publics à agir uniquement selon les lois et règlements et la déontologie (corruption, népotisme..). De tels comportements sont contraires à la bonne gouvernance. De l'autre côté la non prise en compte de ces institutions est susceptible de rendre inefficaces des politiques publiques de développement.

Si les institutions formelles ne fonctionnent pas normalement ou ne répondent pas, à tort ou à raison, aux aspirations des citoyens, elles sont souvent suppléées par des institutions sociales, traditionnelles ou religieuses que les usagers n'hésitent pas à mettre à profit pour influencer en leur faveur les prestations de services publics. Dans les études cherchant à établir une origine culturelle à la corruption en Afrique, on peut dire que l'hypothèse sous-jacente est l'attachement des africains aux institutions informelles sus citées. Ces institutions favoriseraient la naissance des relations interpersonnelles à travers le communautarisme religieux, ethnique, régional, etc. qui bouscule facilement le principe de l'égalité de traitement devant les services publics.

Le traitement à réserver aux institutions traditionnelles par les états modernes ne fait pas l'unanimité. Certains seraient favorables à l'intégration des institutions traditionnelles dans le dispositif de gouvernance formelle tandis que d'autres, plus pessimiste face à ces institutions, plaideraient pour un rejet pur et simple de celles-ci.

Le recours aux institutions traditionnelles au détriment des institutions officielles démocratiques peut être d'autant plus important que le niveau d'éducation dans le pays est faible. Au mali, plus de la moitié de la population (53%) ne sont instruite ni de façon formelle ni de façon informelle. Le recours aux institutions modernes ou la simple compréhension de leur rôle et principes de fonctionnement exigeant un niveau minimal d'instruction, ces personnes peuvent être plus enclines à se tourner systématiquement vers les institutions

traditionnelles qui leur sont familières et dont l'usage n'exige pas de pré-requis instructif.

Comme le manque d'éducation, l'éloignement géographique des institutions de prestations de services publics peut renforcer l'attachement des citoyens aux institutions traditionnelles. Le Mali étant majoritairement rural (68%) on peut soupçonner un fort recours aux institutions traditionnelles au détriment des institutions démocratiques modernes.

De ce qui précède il ressort que les institutions traditionnelles peuvent constituer un problème de gouvernance qui réduit la fonctionnalité, la légitimité et l'efficacité des institutions démocratiques ou être un vecteur de développement en appuyant la mise en œuvre des programmes. Dans tous les cas le degré d'attachement des populations à ces institutions rendra compte de l'ampleur de ces effets. Ainsi, une mesure, même imparfaite, de ce niveau d'attachement dans les pays africains et particulièrement au Mali pourrait être une piste d'amélioration de la qualité de la gouvernance dans ces pays. Si les institutions traditionnelles ont beaucoup cristallisé l'attention des sciences sociales, peu d'études ont cherché à mesurer le degré d'attachement des populations à ces institutions. Il serait donc intéressant de proposer un indicateur qui traduise l'importance relative que les maliens accordent individuellement à ces institutions informelles par rapport aux institutions démocratiques officielles. On pourrait ainsi analyser les variables individuelles qui expliqueraient l'attachement aux institutions traditionnelles au Mali. De façon précise l'étude cherche à répondre aux questions suivantes. Quel est le degré d'attachement des maliens aux institutions traditionnelles? Quel est le profil des personnes attachées aux institutions traditionnelles?

L'attachement aux institutions traditionnelles tel que nous la concevons est un parti pris contre les institutions étatiques modernes. Dans le contexte actuel de démocratisation croissante en Afrique et dans le monde, il serait intéressant de savoir si cet attachement a effectivement une influence sur l'acceptation de la démocratie comme principe de gouvernance. Cette acceptation est de nature à augmenter la participation politique des citoyens qui est un moyen de consolidation de la démocratie. C'est pourquoi l'étude cherchera à répondre à une troisième question à savoir : quel est le lien entre

l'attachement aux institutions traditionnelles et la préférence pour la démocratie ?

Pour répondre à ces questions, nous faisons les hypothèses suivantes. La résidence rurale et l'âge ont un lien positif avec le degré d'attachement aux institutions traditionnelles; autrement dit les ruraux et les personnes âgées sont les plus attachés. Par contre sur la base des analyses qui précèdent nous faisons l'hypothèse d'un lien négatif entre le niveau d'instruction et l'attachement aux institutions traditionnelles.

1.3. Acquis théoriques

Georg Lutz montre l'importance des structures traditionnelles dans la vie locale en dépit des institutions étatiques. Elles interviennent dans, entre autres, la réglementation de la vie au village, l'accès à la terre et le règlement des conflits. Elles doivent donc être prises en compte dans le processus de décentralisation et de renforcement de la gouvernance locale. Même si l'on peut penser qu'elles sont un obstacle à la modernisation, les structures traditionnelles sont plus légitimes que l'Etat moderne pour beaucoup de gens. Cela est encore plus vrai dans des situations d'échec de l'Etat au niveau local où le recours aux normes et règles traditionnelles est la meilleure alternative. Selon l'auteur personne n'accepte qu'une seule autorité à la fois pour tous ses besoins. Selon la question, nous nous adressons tous à différentes autorités (chefs religieux, parents, autorités démocratiques étatiques). Si les gens ne sont pas familiers à la théorie démocratique, ils n'adopteront pas immédiatement ces principes de fonctionnement.

Au Maroc la non association de l'institution Jemaâ au projet dit de « reboisement de grande envergure » a provoqué l'échec dudit projet en 1981 (Mohammed Fakh (1995)). Après coup, une enquête a révélé que plus de la moitié des personnes interrogées (59,6%) des personnes accordaient plus d'importance à cette structure traditionnelle qu'au conseil communal. Et 90,3% d'entre elles se soumettraient volontiers aux décisions issues de l'arbitrage de cette institution. Cela montre à quel point les institutions traditionnelles peuvent s'avérer importantes dans la définition et la mise en œuvre des programmes locaux de développement.

Joseph Laurent (1995) rapporte des propos très évocateurs du conflit possible entre les institutions traditionnelles et les institutions étatiques. « Il ne faut pas écarter les chefs coutumiers. Ils peuvent nous aider à la construction de la commune. Comme c'est pour le développement du village, les chefs seront d'accord d'avoir une place de conseillers [consultatifs] » (p.81).

Mayfield (1996 :48) fait le constat « Many of the failures of World Bank and IMF policy reform activities and national development programs can be directly attributed to the fact that they completely ignore local institutional and administrative prerequisites for effective implementation. ». Nassirou Bako-Arifari estime alors que les institutions traditionnelles doivent être tenues en compte dans le processus de décentralisation. Qu'il s'agisse d'institutions traditionnelles ou néo-traditionnelles Cette prise en compte est recommandée pour réduire la dissonance institutionnelle en milieu rural entre les structures étatiques décentralisées et les structures traditionnelles (Bromley et Cernea 1989, Cramb and Wills 1990) même s'il faut « les réorienter », « les réinterpréter » (Amiyot 1987) ou encore renforcer leur capacité managériale (Bromley et Cernea 1989).

La prise en compte des pouvoirs traditionnels locaux par les autorités démocratiques est fonction de la vision que ces autorités ont sur ces institutions. Face à la question de l'intégration plus ou moins grande des institutions traditionnelles, il y a en gros deux grandes visions : une vision radico-pessimiste et une vision optimiste.

Bako-Arifari distingue deux visions bien distinctes sur les institutions traditionnelles : une vision « radico-pessimiste » et une vision qu'on peut qualifier d'optimiste.

La vision radico-pessimiste voit les institutions traditionnelles comme

- (i) obstacle au changement : Elles seraient nature à mettre hors de l'histoire les sociétés qu'elles régissent car étant hostiles à toute évolution. Dans cette optique elles constituent un facteur bloquant du développement économique et social ; un goulot d'étranglement sur la voie du progrès.

- (ii) instrument de maintien de la domination d'une classe sociale au détriment de la mobilité sociale en ce sens qu'elles perpétueraient une structure sociale basée sur le statut au détriment du mérite personnel. Elles privilégient les positions héritées par rapport aux positions acquises, ce qui est contraire à l'idéal de démocratie. On naît par exemple noble ou de caste et on le reste toute sa vie.
- (iii) réductrices des libertés individuelles. Elles accordent très souvent la priorité dans presque tout au chef de famille ou aux adultes hommes au détriment des femmes et des enfants. Ces institutions font que les familles fonctionnent un peu comme l'univers carcéral ou le non respect des règles de conduite expose à des représailles occultes.
- (iv) promotrice du mode de gestion patrimoniale. Il n'y a presque pas de possibilité de contrôle de la gestion des ressources confiées aux institutions traditionnelles. Ce qui constitue une porte ouverte vers des dérives totalitaires.

Il cependant noter que cette vision n'est pas totalement partagée par tous. Certains auteurs considèrent que tout ce qui est traditionnel n'est pas forcément figé et peut comporter une dynamique en son sein (cf. Hobsbawm and Ranger 1983). La vision dite optimiste voit dans les institutions traditionnelles des vertus qui peuvent être mise à profit dans le processus de décentralisation et de développement. Il s'agit notamment :

- (i) de leur aptitude à créer des réseaux de solidarité sociale. Les relations de parenté, de voisinage d'interconnexions diverses font que les communautés locales peuvent constituer des unités de base sur lesquelles s'appuiera l'administration dans la mise en œuvre des actions de développement et d'apprentissage de la démocratie. Quand la décentralisation contient un volet «découpage territorial », ces relations sociales peuvent aider à avoir des unités territoriales et démographiques viables et augmenter ainsi les chances de succès des réformes comme au Mali (cf. Koné 1997). Le partage des mêmes valeurs traditionnelles, des mêmes formes de relation au pouvoir est a priori favorable à des institutions décentralisées fortes.
- (ii) elles constituent des repères institutionnels stables. L'instabilité politique dans les pays en développement fait que les structures

étatiques décentralisées sont fréquemment renouvelées. Dans cette situation les institutions traditionnelles qui sont en principe pérennes peuvent faciliter la continuité dans la gestion des affaires locales. Elles peuvent contribuer à combler le gap organisationnel inhérent à toute organisation politico-administrative (cf. Grémion 1976)

Les défenseurs d'une ou de l'autre vision s'accordent néanmoins à reconnaître les institutions traditionnelles comme un point de départ de légitimation des orientations politiques (pour les hommes politiques), de thèses scientifiques (pour les Chercheurs) ou de préalables à l'action pour les praticiens du développement.

Dans la littérature il y a plusieurs schémas de traitement réservés aux institutions traditionnelles. Pour ce qui est des chefferies traditionnelles, au lendemain des indépendances on pouvait observer trois types de politiques de traitement par les états africains (Lombard) Il y a (i) les politiques de liquidation (Guinée, Sénégal), (ii) les politiques du statu quo et les situations instables (Niger, Ghana, Dahomey) et (iii) les politiques d'intégration.

Plus récemment, Manfred Hinz (1996) distingue aussi trois types de politiques gouvernementales envers les chefferies traditionnelles en Afrique Australe ; à savoir (i) l'intégration, (ii) l'exclusion, et (iii) le dualisme contrôlé.

En s'intéressant aux institutions traditionnelles de façon générale, et en tenant compte de la dissociation des fonctions de représentations locales de l'Etat et de celles de représentation des populations locales, Bako-Arifari (1996) propose une classification en cinq groupes des politiques gouvernementales envers ces institutions : (i) les stratégies d'exclusion, (ii) les politiques d'intégration systématique, (iii) les politiques d'associations, (iv) les politiques d'adaptation et de réorientation, (v) les politiques de l'informel et du laisser-faire. Il faut noter qu'on peut observer dans les faits des situations intermédiaires ou transitoires entre un ou plusieurs groupes.

Les politiques d'exclusion consistent en l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique d'éradication des institutions traditionnelles. Ces types politique s'observent généralement dans les pays ayant connu historiquement une orientation socialiste ou communiste. A

cause de cette orientation idéologique et pour la légitimation de leur pouvoir les gouvernants de ces pays ont prôné la cessation des pratiques traditionnelles considérées comme rétrograde et empêchant l'émancipation des populations (cultes des génies et des ancêtres, sorcellerie...) Dans ces pays les institutions traditionnelles et particulièrement les chefferies coutumières sont considérées comme des complices de la colonisation, des valets au service du pouvoir colonial pour l'exploitation des populations. Entre autres pays, on peut citer le Vietnam à partir de 1945, le Bénin à partir de 1974 et le Burkina Faso à partir de 1983, la Syrie, dans les années 1960/1970 et la Libye à partir de 1970.

A l'opposé des politiques d'exclusions, ces politiques consistent à attribuer une position officielle aux institutions traditionnelles dans le système administratif de gestion du pouvoir local. De telles politiques ont été appliquées au Niger, au Togo, en Sierra Leone, au Yémen du Nord. Au Niger et au Togo, les chefs de canton ou de villages (nommé ou désignés) proviennent toujours des familles dirigeantes sur le plan traditionnel. Dans ces deux pays les Associations Nationales de chefferie traditionnelle sont impliquées dans la définition des politiques gouvernementales, dans la gestion des ressources naturelles. En Sierra Leone, les chefs traditionnels sont les seuls représentants du pouvoir d'Etat et des populations locales en milieu rural.

Les politiques d'association et de « dualisme contrôlé » cherchent à conférer aux institutions traditionnelles un statut officiel de structures consultatives auprès des pouvoirs décentralisés. On les retrouve en général dans les pays où les institutions traditionnelles sont importées. Le Ghana et le Nigéria ont appliqué ces types de politiques. Dans ces deux pays, l'administration coloniale britannique a instauré une politique de gestion décentralisée du pays et a initié une combinaison de la gestion démocratique avec l'implication des chefs traditionnels. Cette politique d'association des institutions traditionnelles est poursuivie par les autorités actuelles. Au Nigeria, elles ont un statut consultatif institutionnalisé auprès des structures décentralisées de l'Etat. Au Ghana, les conseils traditionnels sont représentés dans les « District Assembly », deuxième plus importante instance décentralisée du pays et leur avis est requis pour la désignation de près d'un tiers des membres.

En Afrique australe la Zambie et la Namibie, au lendemain de leur indépendance, ont autorisé les chefferies traditionnelles à s'occuper de la gestion des coutumes, de la conciliation en matière foncière et de tous autres aspects de la vie locale pour lequel leurs autorités sont reconnues par les populations. Dans ces deux pays, il existe un organe national représentatif des chefs traditionnels qui remplit essentiellement des fonctions consultatives auprès du gouvernement.

Les politiques d'adaptation ou de "modernisation" cherchent à réorienter ces institutions, à réinterpréter leur fonction en leur donnant un nouveau contenu mais en gardant généralement l'appellation traditionnelle. Le but est de les insérer dans le dispositif officiel de gestion des localités rurales. C'est le cas pour les « tons » villageois au Mali. Ces tons étaient à la base des structures traditionnelles de mobilisations des jeunes au niveau du village. Ils ont été réorganisés en structures coopératives de base pour en faire des instruments de promotion du développement local. Le Niger a adopté, après 1974, une politique de systématisation, à l'échelle du pays, des « Samarya », regroupement traditionnels de jeunesse en pays haussa, pour en faire des structures locale de pouvoir destinées à l'animation et à la mobilisation dans les zones rurales. Au Burkina, l'échec de la politique des Groupements des Jeunes agriculteurs (GJA) a amené les autorités gouvernementales à recourir aux « naan » (regroupement traditionnel au niveau village) en pays mossi tout en réinterprétant le rôle de ces groupements.

Les stratégies de l'informel consistent à laisser faire les institutions traditionnelles dans les limites des lois et règlements du pays sans entreprendre une quelconque politique volontariste envers elles. Au Bénin les chefs traditionnels ont créé une organisation nationale de défense de leurs droits. Elle réclame leur insertion dans le dispositif officiel de gouvernance. Malgré tout, ces institutions n'ont pas été prises en compte dans les lois de la décentralisation du pays en 1997. L'Etat ne leur reconnaît aucun statut officiel mais n'interdisent pas leurs activités tant qu'elles restent dans les limites des lois démocratiques. Il n'y a pas de politique nationale ni même locale mais une gestion au cas par cas en fonction des réalités de la zone par les représentants de l'Etat. Ces politiques ne valorisent pas les institutions traditionnelles mais elles leur laissent la possibilité de négocier leurs propres fonctions sur la scène politique locale.

La troisième édition du comité d'expert de l'administration publique du conseil économique et sociale des Nations Unies (29 mars-2 avril 2004) préconise une harmonisation entre les institutions modernes et les institutions traditionnelles de la gouvernance en Afrique. L'Afrique est confrontée à beaucoup parmi les quels la lutte contre la pauvreté, et elle ne peut promouvoir son développement économique qu'en passant par une amélioration des institutions de la gouvernance. Dans ce sens, l'un des aspects non négligeables consiste à harmoniser les institutions modernes de gouvernance et avec les institutions locales traditionnelles. Il faudra arriver associer les deux types de structures et définir clairement les domaines de compétence (justice pénale ou civile, gestion de la famille, gestion foncière.). Il appartient alors à chaque pays de décider quelles institutions il va conserver, quelles autres il va remodeler ou supprimer. Certains pays sont arrivés à mettre les institutions traditionnelles au service de l'administration moderne. Le cas de l'Ouganda où les autorités ont réinstauré les juridictions « gacaca » est un exemple de cette réussite.

Huber Ouédraogo estime que la décentralisation a créé en Afrique et particulièrement dans les états du Sahel une situation paradoxale. Tantôt elle est vue comme une menace pour la survie des chefs traditionnels et tantôt comme une opportunité de revitalisation pour ces institutions traditionnelles. Le respect et la légitimité des chefs traditionnels sont historiques mais ils tiennent aussi aux pouvoirs dont ceux-ci disposent dans les localités qu'ils dirigent. La décentralisation peut être vue comme une diminution de ces pouvoirs et la politique du pays n'est pas de les intégrer dans le dispositif administratif. Cela peut être vu comme une menace pour ces institutions traditionnelles. Mais, si la politique gouvernementale est de confier des pouvoirs officiels plus ou moins importants aux institutions traditionnelles, on peut voir dans la décentralisation une opportunité de revitalisation des institutions. L'Etat doit néanmoins s'assurer et fixer des limites qui ne permettent pas la violation des droits et libertés individuels et des principes démocratiques au nom des coutumes.

Face au pessimisme de certains quant aux chances de l'Afrique de réussir la démocratie à cause de sa culture, Brice Armand Davakan (2005) rétorque qu'aucune culture n'est totalement antidémocratique ou totalement démocratique. Toute culture politique est le fruit d'une évolution historique et le résultat d'un métissage de plusieurs

traditions culturelles. Le fantasme culturel des « africanistes » provient de la violence symbolique de la colonisation. Ce fantasme peut aussi devenir un piège psychologique du moment où « la » pensée négro-africaine qu'elle défend n'existe que par opposition à une culture occidentale qui n'est ni unique ni même sûre d'exister. La culture politique occidentale considérée comme démocratique a montré qu'elle pouvait renfermer des aspects non démocratiques (invasion de l'Irak). L'échec de greffage des institutions démocratiques en Afrique s'explique par le fait que ces institutions ne sont pas rationnelles mais seulement occidentales. La culture politique est dynamique et les réalités historiques des peuples peuvent être sources et perturbations historiques mais cela ne doit pas être considéré comme une essence culturelle.

Ginette-Ursule Yoman a souligné le rôle important joué par les institutions « informelles » dans les pays d'Afrique en appuyant les initiatives locales de développement. Cependant il faudrait qu'elles soient renforcées, consolidées et responsabilisées pour qu'elles ne constituent pas des entraves au fonctionnement des institutions formelles notamment en ce qui concerne les règles droites et le processus électoral. Parmi les approches de prise en compte de ces institutions, la plus pertinente serait d'aller dans le sens du renforcement du sentiment d'appartenance à un Etat et renforcer la légitimité de l'Etat à travers ces institutions.

2. Approche méthodologique

La méthodologie choisie dans cette étude est celle de l'évaluation d'un indice composite d'attachement relatif aux institutions traditionnelles ou à la coutume. Celle-ci s'opère par application de l'Analyse en composantes principales (ACP) aux données de l'enquête Afrobaromètre 4. A cet effet, les 1232 répondants ont été scindés en deux groupes selon leur choix d'option par rapport à l'affirmation "La démocratie est préférable à toute autre forme de Gouvernement"³. Ces deux groupes vont être arbitrairement désignés "démocrates" et "non démocrates".

Avant de développer la méthodologie proprement dite, la différence entre les deux groupes constitués doit être testée au regard d'un certain nombre de variables pertinentes renseignées dans la base de données Afrobaromètre 4. Après estimation de l'indice, des quintiles d'attachement aux institutions traditionnelles pourront être construits. Enfin, il sera établi un profil relativement exhaustif de l'attachement à la coutume au Mali.

2.1. Tests statistiques de la préférence pour la démocratie

Il s'agit de rechercher des différences entre "démocrates" et "non démocrates" à partir d'un certain nombre de caractéristiques socio-économiques permettrait d'améliorer la compréhension des différences dans les niveaux d'attachement à la coutume entre les deux groupes. On peut en outre tester des hypothèses du genre "les démocrates sont en moyenne plus jeunes, mieux éduqués et plus impliqués dans les affaires publiques".

Les différences entre groupes peuvent être testées soit par:

- le t-test des différences entre moyennes
- le χ^2 -test pour les tableaux croisés.

³ Les deux autres options de la question Q30 étaient:

"Dans certaines circonstances, un Gouvernement non démocratique peut être préférable"

"Pour quelqu'un comme moi, peu importe le type de Gouvernement que nous avons"

Le choix de l'un ou de l'autre des deux tests dépend du type d'échelle de mesure de la variable. Pour les variables nominales (par exemple le sexe) et ordinales (le niveau d'éducation), l'analyse descriptive de la relation entre deux variables implique l'étude des tableaux croisés pour identifier les réponses qui diffèrent selon le groupe. Pour tester si les différences, dans les réponses, entre groupes sont significatives i.e. que les variables ne sont pas indépendantes l'une de l'autre, le test de χ^2 est utilisé. Le t-test des différences entre deux moyennes est utilisé pour déterminer si la différence de moyenne entre deux groupes d'échantillons indépendants pour une variable à intervalle (âge par exemple) est significative. Des différences significatives trouvées entre échantillons peuvent être interprétées comme représentatives de la population.

Ce test est un moyen d'identifier la relation entre deux variables nominales ou ordinales, dans notre cas entre l'appartenance à l'un des deux groupes ("démocrates" et "non démocrates") et diverses caractéristiques sociodémographiques, ethniques, politiques telles que l'âge, le niveau d'éducation, le milieu de résidence, la langue nationale parlée etc. Le test de χ^2 indique si les différences observées dans les réponses entre catégories reflètent l'erreur d'échantillonnage ou indiquent une relation. En cas de relation, sa nature peut être déterminée seulement en inspectant le tableau croisé fourni par SPSS. La procédure sur le logiciel SPSS est indiquée en annexe.

Pour certains indicateurs socio-économiques, le nombre de valeurs possibles pour une variable pourrait être trop large pour qu'on puisse utiliser la tabulation croisée. C'est vrai pour des variables à intervalles ou à échelles de ratios. Un moyen de tester la signification des différences entre "démocrates" et "non démocrates" dans ce cas est de comparer les moyennes d'une variable pour les deux groupes. Les différences de moyenne entre les deux groupes et l'écart type dans chaque groupe sont utilisées pour dériver la t-valeur, valeur qui peut être comparée avec ce qu'on appelle la "t-valeur critique" et si elle est plus grande, les groupes peuvent être considérés comme étant différents, par contre si elle est plus petite, on peut conclure qu'il n'y a pas de différence entre les deux groupes au regard de la variable en question. A titre d'illustration, on peut prendre la variable "Q89. Niveau d'éducation" pour comparer les "démocrates" et les "non démocrates". On peut également considérer l'âge, etc.

La procédure SPSS (voir procédure) indique d'abord si les variances entre les deux groupes peuvent être considérées comme égales (Levene's test for equality of variances). Si le seuil de signification est inférieur à 0.05, le t calculé est indiqué dans la ligne de l'égalité de variance.

2.2. L'indice d'attachement aux institutions traditionnelles

De tous les indicateurs d'attachement, un sous-ensemble d'entre eux mesure les différents aspects de l'attachement relatif d'un individu. Une des combinaisons de ces indicateurs donne l'instrument le mieux adapté de mesure de l'attachement relatif avec un plus fort degré de prédictibilité. Au Mali, les indicateurs de confiance aux chefs coutumiers peuvent différencier les individus, comme l'exposition à l'insécurité alimentaire différencierait les ménages pauvres des non pauvres.

On se propose de développer une mesure objective de l'attachement aux us et coutumes (appelé attachement aux institutions traditionnelles), en procédant comme suit:

- identifier les indicateurs individuels qui distinguent, au mieux, les niveaux relatifs d'attachement
- mettre leur pouvoir explicatif dans un seul indice composite à estimer.

2.2.1. Identification des indicateurs individuels

Le premier moyen de filtrage des indicateurs d'attachement institutions traditionnelles reste le coefficient de corrélation linéaire qui détermine quelles variables apparaissent comme étant les plus fortes à capter les différences dans l'attachement relatif des individus. Tester le niveau et la direction de la corrélation sur un vaste ensemble de variables ordinales et à intervalles avec l'indicateur de variation de l'influence des chefs coutumiers (Vicc – la variable Q66 dans le questionnaire) permet de déterminer la force des indicateurs. On retiendra un seuil minimum de 5% pour accepter ou rejeter le niveau probabiliste d'association entre deux variables.

Toutes les variables sont mises en corrélation avec *Vicc* et toutes celles qui enregistreront un niveau significatif de corrélation sont ajoutées à la liste des indicateurs d'attachement. Pour plus de clarté dans la procédure SPSS, il faut séparer les groupes d'indicateurs selon certains domaines tels que.

- les caractéristiques sociodémographiques (Q1, Q2, Q3, Q79, Q89, Q90, Q101)
- les conditions de vie (Q4B, Q8E)
- la citoyenneté (Q25A, Q25B, Q25C, Q27A, Q27B, Q27C, Q35, Q43, Q64B, Q64C, Q64E)
- la participation à la vie publique (Q13, Q16-2, Q22A, Q22B, Q23D)
- la perception du rôle des chefs coutumiers (Q67, Q68, Q69)
- la confiance aux institutions (Q49D, Q49G, Q49H, Q49I, Q49J)
- la perception des institutions et de leur performance (Q17, Q44A, Q44B, Q44C, Q54B, Q54C, Q63B, Q63D, Q70C).

Il faut s'assurer que ces variables sont ordinales ou à intervalles pour décider de leur maintien ou non dans la liste.

Les résultats de la procédure sont consignés dans un tableau qui liste tous les indicateurs testés et ordonnés selon la force de l'association, et en notant le nombre de cas valides (pour apprécier de l'importance relative des valeurs manquantes). Les indicateurs avec les seuils les plus élevés de signification ($p < 0.05$) sont en tête de liste et les autres ($p > 0.05$) seront exclus de la liste. Il importe en outre de se rappeler le signe, négatif ou positif, de la relation.

2.2.2. Estimation ACP de l'indice d'attachement à la coutume

L'analyse en composante principale est appliquée pour déterminer comment l'information contenue dans les différents indicateurs peut être combinée pour mesurer un état relatif d'attachement des individus à la coutume. Le résultat, appelé *SCORE*, est un indice unique d'attachement relatif de chaque individu par rapport aux autres. Chaque composante extraite est supposée capter un attribut unique de l'attachement. Le nombre de composantes qui peut être "extraites" croît avec le nombre d'indicateurs inclus dans l'analyse.

L'objectif d'utiliser l'ACP est d'extraire la composante "attachement" qui puisse être utilisée à fabriquer l'indice d'attachement relatif

spécifique à l'individu. Cette composante est traitée comme un "indice d'attachement à la coutume ou aux institutions traditionnelles - Iac". Les étapes de création d'un tel indice comprennent:

- la sélection de l'ensemble des variables explicatives de l'indice
- l'extraction des composantes
- l'estimation proprement dite de l'indice.

Au préalable, les indicateurs d'attachement sont passés par une série de filtres statistiques pour s'assurer que l'indice d'attachement ne représente pas une mesure distordue de l'attachement. Ensuite, des filtres additionnels sont utilisés pour restreindre la sélection des variables pour le modèle ACP. Il serait mieux de ne pas utiliser plus d'une vingtaine de variables pour créer l'indice d'attachement aux institutions traditionnelles. Il faut équilibrer la liste des indicateurs (en la diversifiant à partir de tous les domaines répertoriés) pour refléter les différentes dimensions de l'attachement.

En ACP, chaque composante calculée représente une combinaison linéaire des variables utilisées dans le modèle. La première composante est la combinaison qui comptabilise la plus large variance dans l'échantillon, la seconde la suivante variabilité et non corrélée à la première. Les composantes successives, indépendantes, expliquent progressivement les plus petites portions de la variabilité totale de l'échantillon. Puisque les composantes ne sont pas corrélées entre elles, seulement une d'entre elles peut être considérée comme mesurant l'attachement relatif aux institutions traditionnelles (procédure sur SPSS en annexe).

Le résultat du modèle comporte 4 tableaux:

- la matrice des composantes
- le tableau de variabilité expliquée
- le tableau de qualité de la représentation (les communalités)
- le test KMO-Bartlett

Sur la base du modèle final, il faut enregistrer les scores de la composante "attachement" comme variables de l'indice d'attachement. Pour savoir si le modèle ACP est bien spécifié, il faut:

- vérifier la valeur absolue des coefficients de composantes de chaque indicateur. Des valeurs élevées indiquent un grand

niveau de corrélation tandis que de petites valeurs indiquent un faible niveau de corrélation. Pour un 500-échantillon, au seuil de signifiante de 0.01, le facteur coefficient aura une valeur minimum de 0.18 mais c'est encore mieux à partir de 0.30 suivant la formule de Burt-Banks

- vérifier que le signe de chaque coefficient de composante est celui attendu pour chaque indicateur du modèle.

On peut améliorer le pouvoir explicatif du modèle en rejetant les variables qui ont un faible coefficient de composante puisqu'elles n'améliorent pas le pouvoir explicatif de l'indice d'attachement, et en prenant des variables additionnelles pour voir si leur addition améliore ou affaiblit les résultats du modèle.

Il faut opérer un certain nombre de combinaisons de variables pour déterminer la combinaison appropriée pour expliquer la composante "attachement". La dernière version du processus est sensée capter plus d'une dimension de l'attachement par exemple le sens de l'écoute des leaders traditionnels, leur indépendance du Gouvernement, leur droit à siéger au Conseil communal, etc. et ne comprendra pas un trop nombre d'indicateurs. Lorsque le modèle a atteint la performance souhaitée, on passe de la matrice de composantes au tableau de variabilité expliquée.

Le tableau des communalités représente la force de l'association linéaire entre les variables et les composantes i.e. la même chose, au sens statistique, que le R-square de la régression.

Le test KMO (Kaiser-Meyer-Olkin) est un indice de comparaison des amplitudes des coefficients de corrélation observés avec celles des coefficients de corrélation partiels. Plus cet indice est petit, moins approprié est le modèle. Ainsi, les scores supérieurs à

- 0.60 sont acceptables
- 0.70 sont bons
- 0.80 sont recommandables
- 0.90 sont exceptionnels.

Si le tableau KMO-Bartlett n'apparaît pas c'est que le modèle contient des variables qui dupliquent la même information.

Au préalable, il faut sauvegarder les scores des composantes comme variable "Indice d'attachement à la coutume" (Iac). Ensuite, il faut lancer le programme ACP pour l'échantillon total et non plus seulement pour les "non démocrates", (à travers "Selection variable" de Factor analysis sur SPSS), et vérifier que des résultats inhabituels n'apparaissent pas. Si les mesures baissent, il ne faut pas respécifier le modèle. Parce que l'échantillon aléatoire des "démocrates" ne peut pas être considéré comme une représentation sans biais de la population totale, les "démocrates" n'étant pas utilisés pour les spécifications de modèle.

Avec la version finale du modèle, il faut sauvegarder les valeurs de la composante "attachement" comme une variable de la base de données. Aussi, faut-il vérifier qu'une nouvelle variable "Factor regression score" est créée dans la base de données et changer ce nom de variable en Iac tout en ajoutant un libellé ou définition de la variable, soit "Indice d'attachement à la coutume" (voir procédure en annexe).

2.3. Quintiles d'attachement relatif à la coutume

L'indice d'attachement créé par extraction de la composante principale est estimé à partir des valeurs des indicateurs normalisés. Cette normalisation (qui donne des variables centrées réduites) est automatiquement opérée par SPSS avant application de l'ACP. L'indice normalisé donne un histogramme en cloche, par exemple de – 2.5 à + 3.7. Sa distribution de fréquence cumulée est une courbe exponentielle de type Lorentz.

L'indice associe à chaque individu un score sur l'échelle de l'attachement à la coutume. Plus le score est petit, moins l'individu est attaché à la coutume comparativement aux autres individus, et inversement. Les scores des "démocrates" peuvent être maintenant comparés à ceux des "non démocrates" pour voir combien la "démocratie" touche les "conservateurs". D'abord, la proportion de la population pouvant être considérée comme étant "attachée à la coutume" doit être définie. Si l'on cherche à mesurer le succès de la démocratie à toucher les gens les plus attachés à la coutume, une définition appropriée pourra être les 20% les plus "conservateurs" de cette population, d'où les quintiles.

Pour utiliser l'indice à des fins de comparaison, l'échantillon des "non démocrates" est d'abord trié par ordre croissant selon le score. Ainsi ordonnés, les individus "non démocrates" sont divisés en quintiles selon le score à l'indice d'attachement à la coutume. Bref, il faut lister les seuls "non démocrates" et ensuite les trier pour créer les quintiles d'attachement relatif (voir annexe). Pour vérifier que le tri a été correctement fait, il faut lancer la fréquence de la variable automatiquement créée (NIac) où N est automatiquement rajouté au nom de la variable "Iac".

Enfin on utilise les valeurs minimum et maximum de chaque quintile des "non démocrates" pour déterminer les catégories appropriées à associer aux "démocrates". Ces statistiques sont créées, une fois les individus sélectionnés pour chaque quintile. La procédure sur SPSS est expliquée en annexe.

Avec les valeurs Iac des quintiles des "non démocrates", il faut chercher à caser les "démocrates" en accordant à chacun d'entre eux le quintile dans lequel tombe son score à l'indice. Cela est automatiquement fait en créant une nouvelle variable QIac qui va lister tous les individus. Auparavant, il faut vérifier que tous les individus ont effectivement des valeurs d'indice d'attachement à la coutume. Sinon, il faut limiter l'échantillon pour exclure tous les cas de valeurs manquantes avant d'accorder des valeurs à QIac telles que:

- 1 pour tous les cas où l'indice de pauvreté est inférieur au maximum du quintile 1
- 2 pour tous les cas où l'indice est compris entre le maximum du quintile 1 et le minimum du quintile 3
- 3 pour tous les cas où l'indice est compris entre le maximum du quintile 2 et le minimum du quintile 4
- 4 pour tous les cas où l'indice est compris entre le maximum du quintile 3 et le minimum du quintile 5
- 5 pour tous les cas où l'indice est supérieur au maximum du quintile 5.

Enfin, il faut vérifier que chaque individu a été correctement catégorisé en lançant la fréquence de QIac pour s'assurer que les résultats sont corrects. Si tout s'est correctement déroulé, on peut alors ajouter des libellés "Classification des individus sur l'échelle de l'attachement à la coutume" avec:

- 1 "pas du tout attaché"

- 2 "moins attaché"
- 3 "quelque peu attaché"
- 4 "attaché"
- 5 "très attaché".

2.4. Profil d'attachement relatif à la coutume

A ce stade, il est possible de comparer les deux distributions. L'égalité veut que les "démocrates" aussi se divisent en trois groupes conformément aux "non démocrates". Toute déviation par rapport à cette situation est un signe de différence entre la population des "démocrates" et celle des "non démocrates". Par exemple si 30% des "démocrates" tombent dans le premier quartile i.e. la catégorie des non attachés pauvres, alors la démocratie touche un nombre relativement plus important de "pas du tout attaché" proportionnellement à la population totale.

Toute déviation par rapport au groupage identique des quintiles des non démocrates indique une différence entre la population des non démocrates et celle des démocrates. Un indice, basé sur cette déviation, peut être calculé par division du pourcentage des démocrates de chaque quintile d'attachement par 20 qui est (par construction) le pourcentage des non démocrates appartenant à ce quintile. Le ratio reflète la proportion dans laquelle les individus du quintile sont représentés dans la population des démocrates. Un ratio de 1 indique que la proportion de démocrates dans le quintile est la même que dans la population totale. Un ratio supérieur à 1 montre que la proportion des démocrates dans le quintile est supérieure (au-dessus de la moyenne nationale) à celle de la population totale. Un ratio inférieur à 1, par contre, implique une proportion plus petite (en deçà de la moyenne nationale) que dans la population totale.

Les résultats obtenus peuvent permettre la comparaison tant au niveau local, régional que national. Le profil de l'attachement peut également être fait selon certaines caractéristiques sociodémographiques. En plus de l'analyse qualitative du contexte institutionnel de la démocratie au Mali, les conclusions permettent d'interpréter l'enracinement culturel de la démocratie.

3. Résultats empiriques

La méthodologie décrite précédemment a été appliquée aux données des enquêtes Afrobaromètre (round 4) pour le Mali. Dans cette section, nous présentons les résultats de ces analyses en deux parties. La première partie présente une analyse statistique des liens que peut avoir « la préférence pour la démocratie » et un certain nombre de variables qui ont un intérêt pour notre étude. Quant à la deuxième partie, elle présente les résultats de l'analyse en composante principale et essaie de dresser un profil des personnes qui sont très attachées aux institutions traditionnelles au Mali.

3.1. Les déterminants de la préférence pour la démocratie

Dans les enquêtes Afrobaromètre round 4 au Mali, la question n°30 est relative à la préférence pour la démocratie. Selon la réponse donnée à cette question, les enquêtés ont été repartis en deux groupes. Ceux qui préfèrent la démocratie à toute autre forme de gouvernance constituent le groupe des « démocrates » et ceux qui donnent autre réponse sont appelés « non démocrates ». Nous tentons ici de caractériser chacun des deux groupes en testant le lien éventuel entre la réponse à cette question et des variables sociodémographiques, la participation à la vie publique, les conditions économiques ou encore la perception du rôle des institutions traditionnelles.

3.1.1 Les caractéristiques sociodémographiques

- Le sexe

Les 1232 enquêtés comprennent 615 hommes et 617 femmes. Le tableau suivant donne leur répartition suivant la préférence pour la démocratie

Tableau 3.1.1.1: Préférence pour la démocratie et sexe (%)

	Homme	Femme	Ensemble
Préfère la démocratie	77	70	72
Peu importe ou ne sais pas	23	33	28
Ensemble	50	50	100

(Probabilité du Pearson: 0,000)

Sources : Les auteurs à partir des données Afrobaromètre 4

Le test du khi-deux montre que les hommes ont une préférence pour la démocratie significativement plus importante que celle des femmes. Si l'échantillon est à moitié femmes et moitié hommes, le sous-groupe des « démocrates » est majoritairement constitué d'hommes et l'inverse est vrai pour le sous-groupe des « non démocrates ». On peut difficilement interpréter ce résultat comme une plus grande préférence intrinsèque des hommes pour la démocratie. Bien au contraire plus de démocratie signifierait davantage de liberté et d'émancipation de la femme dans les sociétés africaines comme celle du Mali. On serait tenté plutôt par une lecture qui mettrait en avant l'accès limité des femmes aux postes électifs. Cette situation a amené certains pays à fixé des quotas de siège pour les femmes dans leur assemblée nationale. Au Mali, lors des différentes échéances électorales passées, les associations féministes comme la CAFO (Coordination des associations et ONG féminines) ont appelé les femmes à accorder leur vote prioritairement aux listes qui tiennent compte du genre.

- L'âge

Le tableau ci-dessous présente, pour chacun des deux sous-groupes (« démocrates » et « non démocrates », l'effectif, la moyenne d'âge, l'écart d'âge moyen par rapport à cette moyenne ainsi que l'écart type théorique. Le t-test a été utilisé pour savoir si la différence d'âge entre les deux sous-groupes est significative.

Tableau 3.1.1.2: Préférence pour la démocratie et âge

	Effectif	Age moyen	Ecart type	Erreur standard
préfère démocratie à tout	887	45,47	80,589	2,706
peu importe ou ne sais pas	345	61,84	144,305	7,770

Sources : Les auteurs à partir des données Afrobaromètre 4

Le test montre qu'il y a une différence significative entre l'âge moyen des « démocrates » et l'âge moyen des « non démocrates ». Les premiers ont en moyenne plus de 16 années d'âge que les seconds. A première vue, ce résultat peut paraître paradoxal du moment où on peut penser que la démocratisation est un mode de gouvernance moderne qui conviendrait plus aux jeunes qu'aux personnes les plus âgées. Mais, une explication plausible pourrait être l'accès limité des jeunes aux postes électifs. La société malienne a une tradition gérontocratique et la démocratie semble reproduire cette tradition avec

un accès plus important, de fait, pour les plus âgés aux postes de responsabilité dans les institutions démocratiques. Les personnes âgées représentent la sagesse et sont supposés, à tort ou à raison, plus à même de prendre les meilleures décisions.

- **Le milieu de résidence**

La répartition de l'échantillon, entre le milieu de résidence urbaine et le milieu de résidence rurale est la suivante.

Tableau 3.1.1.3: Préférence pour la démocratie et milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Préfère la démocratie	72	72	72
Peu importe ou ne sais pas	28	28	28
Ensemble	27	73	100

Probabilité Pearson : 0,911

Sources : Les auteurs à partir des données Afrobaromètre 4

On constate (après le test) que le milieu de résidence n'a pas de lien avec la préférence pour la démocratie. La proportion de « démocrates » ne change pas d'un milieu à un autre. On pourrait penser que le milieu rural soit moins favorable à la démocratie à cause de sa possible tendance conservatrice des institutions traditionnelles mais il n'en est rien. Bien au contraire les chiffres montrent une très légère préférence des ruraux pour la démocratie par rapport aux urbains même si cette différence est très loin du seuil de significativité. On peut voir en ce résultat la relative bonne implantation de la démocratie dans le terroir malien grâce notamment à la politique de décentralisation qui l'accompagne.

- **Le niveau d'éducation**

Le tableau suivant donne la répartition de l'échantillon selon le plus haut niveau d'éducation atteint.

Tableau 3.1.1.4: Préférence pour la démocratie et niveau d'éducation (%)

	Pas d'éducation formelle	Primaire	Secondaire et plus	Ensemble
Préfère la démocratie	69	77	81	72
Peu importe ou ne sais pas	31	23	19	28
Ensemble	69	21	10	100

Probabilité Pearson : 0,002

Sources : Les auteurs à partir des données Afrobaromètre 4

Nous constatons que le niveau d'éducation est important dans la préférence pour la démocratie. En effet plus le niveau d'éducation est élevé plus grande est la préférence pour la démocratie. Les « sans éducation formelle » sont très majoritaires dans le groupe des « non démocrates » alors que le niveau « secondaire et plus » a la plus grande part parmi les « démocrates ». Un politique d'éducation massive serait donc un bon vecteur d'expansion et de consolidation de la démocratie. La démocratie demande la participation des citoyens qui requiert un minimum de compréhension de ses principes de leur part. Pour un simple vote on a besoin de savoir lire et écrire ou de se faire aider par quelqu'un qui sait le faire.

3.1.2. Les conditions économiques

Le tableau ci-dessous donne la répartition des enquêtés selon les conditions de vie et le milieu de résidence

Tableau 3.1.2.1: Préférence pour la démocratie et conditions de vie selon le milieu (%)

	Moyen, mal ou très mal	Bien ou très bien	Ensemble
Urbain (Proba. Pearson : 0,854)			
Préfère la démocratie	72	73	72
Peu importe ou ne sais pas	28	27	28
Ensemble	80	20	100
Rural (Proba. Pearson : 0,734)			
Préfère la démocratie	72	71	72
Peu importe ou ne sais pas	28	29	28
Ensemble	81	19	100

Sources : Les auteurs à partir des données Afrobaromètre 4

Le test statistique du khi-deux montre que les conditions de vie n'ont pas d'influence sur la préférence pour la démocratie. En milieu urbain comme en milieu rural, ceux qui estiment leurs conditions de vie bonnes ou très bonnes n'ont pas de préférence pour la démocratie significativement supérieure à la préférence pour la démocratie de ceux qui estiment leurs conditions de vie moyennes, mauvaises ou très mauvaises. Autrement dit, au Mali les pauvres et les riches ont la même préférence pour la démocratie. Les maliens semblent ainsi avoir une vision intrinsèque de la démocratie.

Théoriquement il y a deux visions de la démocratie : la vision intrinsèque et la vision instrumentale. Les tenants de la vision instrumentale estiment que la démocratie est juste un moyen d'améliorer les conditions de vie de la population tandis que les « démocrates » intrinsèques estiment que la démocratie est en elle-même séduisante par ces principes de base : liberté individuelle, le respect des droits humains... Si la démocratie n'améliore pas les conditions de vie, les instrumentalistes auront tendance à préférer toute autre forme de gouvernance qui serait capable d'offrir de meilleures conditions de vie. Par contre, ceux qui voient en la démocratie une fin en soit ne vont pas adapter leur préférence aux résultats obtenus par le système de gouvernance en place. C'est cette vision qui semble être celle la plus partagée au Mali.

3.1.3. L'intérêt et la participation à la vie publique

La participation des citoyens à la vie publique est l'une des conditions de réussite de la démocratie dans un pays. C'est pourquoi les enquêtes Afrobaromètre ont cherché à connaître le degré d'intérêt des maliens pour les affaires publiques. Les données recueillies montrent que les citoyens maliens s'intéressent majoritairement aux affaires publiques en milieu urbain (234 sur 330) comme en milieu rural (634 sur 902) et cet intérêt est significativement plus grand pour le groupe des « démocrates » par rapport au groupe des « non démocrates » dans les deux milieux de résidence.

Au delà du simple intérêt pour les affaires publiques c'est plutôt la participation effective des populations à la vie publique qui est recherchée. Pour savoir si cet intérêt pour les affaires publiques se traduit en participation active des citoyens à la vie de la nation, nous

avons testé le lien entre la préférence pour la démocratie et l'appartenance à des organisations, laïque ou religieuse, de la société civile.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des enquêtés suivant le milieu de résidence, la préférence pour la démocratie et le degré d'implication dans un groupe communautaire.

Tableau 3.1.3.1: Préférence pour la démocratie et appartenance à un groupe communautaire (%)

	Adhérent simple ou non adhérent	Dirigeant ou membre actif	Ensemble
Urbain (Pearson : 0,663)			
Préfère la démocratie	72	69	72
Peu importe ou ne sais pas	28	31	28
Ensemble	81	19	100
Rural (Pearson : 0,000)			
Préfère la démocratie	67	83	72
Peu importe ou ne sais pas	33	17	28
Ensemble	68	32	100

Sources : Les auteurs à partir des données Afrobaromètre 4

A priori on s'attend à ce que les « démocrates » soient plus actifs dans la vie publique. Les tests statistiques montrent un tel lien en milieu rural. En effet, dans ce milieu, être dirigeant ou membre actif d'un groupe ou d'une association communautaire a un lien positif avec la préférence pour la démocratie. Les démocrates sont surtout membre actif ou dirigeant alors que les « non démocrates » sont adhérents simples ou non adhérents. Par contre en milieu urbain, les données ne montrent pas de lien significatif entre le degré d'adhésion à une organisation communautaire et la classification « démocrates » - « non démocrates ». Le signe de l'association entre les deux variables est inversé mais son intensivité n'est pas statistiquement significative.

Quant à l'appartenance à un groupe religieux, la situation se présente comme suite.

Tableau 3.1.3.2: Préférence pour la démocratie et appartenance à un groupe religieux (%)

	Adhérent simple ou non adhérent	Dirigeant ou membre actif	Ensemble
Urbain (Pearson : 0,073)			
Préfère la démocratie	73	59	72
Peu importe ou ne sais pas	27	41	28
Ensemble	90	10	100
Rural (Pearson : 0,009)			
Préfère la démocratie	71	85	72
Peu importe ou ne sais pas	29	15	28
Ensemble	92	8	100

Sources : Les auteurs à partir des données Afrobaromètre 4

Des résultats semblables sont obtenus quand il s'agit de l'appartenance à un groupe religieux. Cette appartenance a un lien, positif significatif en milieu rural, négatif non significatif en milieu urbain, avec la préférence pour la démocratie. En milieu rural, plus on est impliqué dans les groupes religieux plus on déclare préférer la démocratie.

Mis ensembles, ces deux résultats relatifs à la participation à la vie publique peuvent vouloir dire qu'en milieu rural, ceux qui se disent favorables à la démocratie sont en fait des leaders locaux « naturels » qui occupent le devant de la scène quelque soit l'aspect, laïc ou religieux de la vie publique de la localité. Dans ce milieu, il ne semble pas avoir une incompatibilité entre les institutions traditionnelles (les groupes communautaires et religieux) et la démocratie. Les politiques et l'état ont dû s'appuyer sur ces structures pour s'assurer une certaine légitimité, donnant ainsi une culture démocratique à leurs membres les plus actifs par rapport au reste de la population. Mais en ville, la démocratie est suffisamment comprise et acceptée de tous pour que ce ne soit pas seulement les leaders des organisations locales (laïques ou religieuses) qui se déclarent « démocrates ».

3.1.4. La perception du rôle des institutions traditionnelles

Le problème posé par la coexistence des institutions traditionnelles avec les institutions démocratiques modernes est le conflit possible entre les deux dans leurs fonctions respectives. Il serait donc intéressant de connaître la perception des populations sur le rôle que doivent jouer les institutions traditionnelles dans un contexte démocratique. Ici il s'agit de tester si cette perception a un quelconque lien avec la préférence pour la démocratie. On peut penser que les « démocrates » auront tendance à réduire au minimum possible les fonctions modernes à confier à ces institutions et que ceux qui n'ont pas de préférence particulière pour la démocratie auront tendance à leur confier des responsabilités modernes élargies.

Dans le tableau ci-dessous est donnée la répartition des répondants suivant la préférence pour la démocratie et suivant le souhait de voir diminuer ou augmenter l'influence des chefs coutumiers sur la gestion communale.

Tableau 3.1.4.1: Préférence pour la démocratie et demande d'influence des chefs coutumiers (%)

	diminuer ou rester au même niveau	augmenter	Ensemble
Préfère la démocratie	76	71	72
Peu importe ou ne sais pas	24	29	28
Ensemble	24	76	100

Probabilité Pearson : 0,115

Sources : Les auteurs à partir des données Afrobaromètre 4

Les tests statistiques ne montrent pas de lien significatif entre la variation souhaitée de l'influence des chefs coutumiers sur la gestion de la communauté. Il y a une légère tendance des « démocrates » à souhaiter une non augmentation de l'influence des chefs coutumiers mais elle n'est pas suffisamment forte pour représenter un lien.

Par contre dans le tableau ci-dessous, on trouve un lien significatif entre la préférence pour la démocratie et le souhait de voir siéger ou non les chefs coutumiers dans le conseil communal.

Tableau 3.1.4.2: Préférence pour la démocratie et siège des chefs coutumiers au conseil communal (%)

	Ne pas siéger	Siéger	Ensemble
Préfère la démocratie	78	69	72
Peu importe ou ne sais pas	22	31	28
Ensemble	30	70	100

Probabilité Pearson : 0,002

Sources : Les auteurs à partir des données Afrobaromètre 4

Ceux qui pensent que les chefs coutumiers doivent siéger au conseil communal sont majoritairement des « non démocrates » et ceux qui pensent qu'ils ne doivent pas siéger sont majoritairement des « démocrates ». Ce résultat peut paraître contradictoire avec celui obtenu avec la demande d'influence des chefs coutumiers. Mais, au contraire, pris ensembles ils précisent l'opinion exprimée par les citoyens maliens. En effet, les populations semblent réclamer un statut de membre consultatif ou membre d'honneur au conseil communal et non une implication active des chefs coutumiers dans la gestion communale.

On trouve aussi un lien entre l'avis sur l'adhésion des chefs coutumiers aux partis politiques et la préférence pour la démocratie. Les « démocrates » ne souhaitent pas l'adhésion des chefs coutumiers aux partis politiques, contrairement aux « non démocrates », tous milieux de résidence confondus. Mais paradoxalement, en milieu rural, ces mêmes « démocrates » font recours aux chefs coutumiers plus souvent que les « non démocrates ». En milieu urbain, il n'y a pas de lien significatif entre préférence pour la démocratie et le recours à l'avis des chefs coutumiers pour des besoins quelconques.

Ces résultats vont dans le même sens que ceux relatifs au siège des chefs coutumiers au conseil communal. En fait les « démocrates » sont d'accord pour requérir l'avis des chefs coutumiers pour des besoins mais la résidence majoritairement rurale de ceux-ci empêche les « démocrates » des villes de les consulter significativement plus souvent. Quant à la question de l'adhésion aux partis politiques, les résultats sont conformes à ce à quoi on pouvait s'attendre si l'on considère qu'il s'agit de la personnalité chef coutumier. En revanche, ils seraient contraires au bon sens si l'on considère qu'il s'agit de l'adhésion du citoyen et non de la personnalité chef coutumier. Ainsi,

il est possible que les « démocrates » rejettent l'adhésion de la personne morale chef coutumier et que les « non démocrates » réclament l'adhésion aux partis politiques du simple citoyen qu'il y a dans le chef coutumier. Malheureusement, la question posée aux enquêtés ne donnait pas cette possibilité de précision.

Tableau 3.1.4.3 : Préférence pour la démocratie et chefs coutumiers partisans ou non

	Chefs coutumiers partisans	Chefs coutumiers non partisans	Autres ou ne sais pas	Ensemble
Préfère la démocratie	70	75	35	72
Peu importe ou ne sais pas	31	25	65	28
Ensemble	42	56	2	100

Probabilité Pearson : 0,000

Sources : Les auteurs à partir des données Afrobaromètre 4

Tableau 3.1.4.4: Préférence pour la démocratie et recours à un chef coutumier

	Jamais	Seulement une fois	Quelques fois	Souvent	Ensemble
Urbain (Pearson : 0,155)					
Préfère la démocratie	72	74	75	60	72
Peu importe ou ne sais pas	28	26	26	40	29
Ensemble	73	7	14	6	100
Rural (Pearson : 0,001)					
Préfère la démocratie	68	67	78	84	72
Peu importe ou ne sais pas	32	33	22	17	28
Ensemble	56	10	21	13	100

Sources : Les auteurs à partir des données Afrobaromètre 4

3.1.5. Le civisme et la citoyenneté

Dans le tableau ci-dessous les deux sous-groupes de préférence pour la démocratie sont repartis suivant le paiement des taxes et droits de propriétés. On constate qu'il y a un lien positif fort entre le civisme fiscal et la préférence pour la démocratie. Les « démocrates » sont ceux qui payent le plus souvent les taxes et droits de propriétés alors que les « non démocrates » déclarent majoritairement ne pas payer ou refusent de répondre, ce qui peut indiquer aussi le non-paiement. Ce résultat se comprend du moment où ceux qui sont pour la démocratie accordent une plus grande légitimité à l'Etat et acceptent volontiers de

s'acquitter de leurs devoirs civiques. Par contre l'autre sous-groupe qui n'a pas une préférence de principe pour la démocratie peut avoir d'autres critères de légitimation d'un Etat qui ne sont pas rempli par l'Etat actuel. Ils seraient plus enclins à se soustraire au paiement des droits et taxes.

Tableau 3.1.5.1 : Préférence pour la démocratie et paiement des taxes et droits de propriétés

	Ne sais pas	Oui	Non	Ensemble
Préfère la démocratie	60	79	70	72
Peu importe ou ne sais pas	40	21	30	28
Ensemble	4	25	72	100

Probabilité Pearson : 0,000

Sources : Les auteurs à partir des données Afrobaromètre 4

Le tableau ci-dessous donne la répartition des enquêtés suivant la préférence pour la démocratie et le sentiment d'appartenance à son ethnie par rapport à la citoyenneté malienne. On découvre que les « démocrates » se sentent plus de leur ethnie que malien et les « non démocrates » plus malien que de leur ethnie. Ce résultat ne va dans le sens auquel on pouvait s'attendre. En effet, être démocrate c'est aussi accorder une importance capitale à la citoyenneté, par-dessus tout. On pouvait donc, à juste titre, penser que les « démocrates » mettent plus en avant la citoyenneté par rapport à leur ethnie. Une lecture peut être que la démocratie est récente et le sentiment de citoyenneté, d'appartenance à la nation n'ait pas encore pris le pas sur une institution séculaire qu'est l'ethnie. Les populations d'Afrique et du Mali se sont identifiées à leurs ethnies pendant très longtemps avant les indépendances et avant l'avènement de la démocratie. Le sentiment de citoyenneté se construit progressivement et sa domination sur l'ethnicité est un processus long qui n'est pas encore totalement abouti dans les nouvelles démocraties africaines. Au Mali, 78% des enquêtés placent l'ethnie au moins au même niveau d'importance que la citoyenneté dans leur sentiment d'appartenance.

Tableau 3.1.5.2 : Préférence sentiment d'appartenance ethnique versus citoyenneté malienne

	Autant malien que de mon ethnic	Plus malien que de mon ethnic	Plus de mon ethnic que malien	Ensemble
Préfère la démocratie	72	63	76	72
Peu importe ou ne sais pas	28	37	24	28
Ensemble	28	22	50	100

Probabilité Pearson : 0,001

Sources : Les auteurs à partir des données Afrobaromètre 4

3.2. Indice composite d'attachement aux institutions traditionnelles

L'attachement aux institutions traditionnelles est une notion multidimensionnelle dont les différents aspects sont supposés contenus dans les réponses à certaines questions de l'enquête Afrobaromètre. Comme expliqué dans l'approche méthodologique la construction d'un indice d'attachement consiste à synthétiser ces réponses en une seule unité de mesure relative de l'attachement aux institutions traditionnelles. Dans la section suivante nous présentons les indicateurs (réponses aux questions) qui ont été utilisé dans la construction de cet indice.

3.2.1. Les indicateurs de calcul

La variable centrale utilisée est issue du croisement des questions Q65 et Q66. La question Q65 est relative à la perception du degré d'influence des chefs coutumiers sur la gouvernance de la commune et la question Q66 est relative à la variation souhaitée de cette influence. La nouvelle variable Q65_66 obtenue représente une sorte de « demande contextuelle » d'influence des chefs coutumiers. Par exemple un souhait d'augmentation de l'influence des chefs coutumiers sur la gouvernance communale n'a pas la même portée dans un contexte où cette influence est déjà jugée grande que dans un contexte où le niveau initial de cette influence est jugé faible.

On suppose que l'attachement aux institutions traditionnelles d'un citoyen est fortement corrélé à sa « demande contextuelle » d'influence de la gestion communale par les chefs coutumiers. Cette

demande est une variable d'échelle avec 13 modalités des moins attachés aux plus attachés aux institutions traditionnelles.

Le tableau suivant fait l'état des indicateurs qui sont corrélés à cette variable et qui ont été utilisés pour construire l'indice.

Tableau 3.2.1.1 : Liste des variables utilisées dans le modèle d'extraction

Domaines de sélection	Indicateurs	Coefficient de Pearson	Seuil de significance	Nombre de cas valides
Caractéristiques sociodémographiques	Age	0,067	0,022	1175
	Niveau d'éducation	-0,080	0,006	1175
Les conditions de vie	Manque d'argent	0,160	0,000	1108
	Conditions de vie par rapport à l'année dernière	0,133	0,000	1175
La perception du rôle des chefs coutumiers	Siège des chefs coutumiers dans le conseil communal	0,141	0,000	1175
	Chef coutumier salarié	0,080	0,006	1175
La confiance aux institutions	Conseil communal	0,145	0,000	1175
	Police	0,089	0,002	1175
	Tribunaux	0,125	0,000	1175
	Chef coutumier	0,158	0,000	1175
	Leaders religieux	0,122	0,000	1175
La perception des institutions et de leur performance	Sens de l'écoute des conseillers communaux	0,150	0,000	1175
	Sens de l'écoute des leaders traditionnels	0,150	0,000	1175
	Soumission aux décisions des tribunaux	0,080	0,006	1175
	Conseil communal se soucie t-il de la communauté	0,233	0,000	1175
	Honnêteté du conseil communal dans l'utilisation des fonds	0,268	0,000	1175
	Approbation du travail du conseil communal	0,136	0,000	1175
La citoyenneté	Contact d'un officiel du gouvernement	0,068	0,020	1175
La participation à la vie publique	Adhésion à un groupe religieux	0,094	0,001	1175

Sources : Les auteurs à partir des données Afrobaromètre 4

Au seuil de 5%, toutes ces variables sont significativement corrélées (négativement ou positivement) à la variable « demande contextuelle » d'influence des chefs coutumiers.

L'âge est positivement corrélé à la demande d'influence de la gestion communale par les chefs coutumiers. Autrement dit, les personnes âgées auront tendance à réclamer plus d'influence de la part des chefs coutumiers sur la gestion de la commune et les jeunes moins d'influence. Ce résultat est conforme au bon sens qui peut laisser penser que les jeunes soient moins conservateurs que les personnes âgées.

Par contre, le niveau d'éducation est négativement corrélé à la demande d'influence des chefs coutumiers. Plus on est instruit moins on souhaite que les chefs coutumiers influencent la gestion communale. L'instruction serait donc source de détachement par rapport aux traditions.

Toutes les variables des conditions de vie sont positivement corrélées à la demande d'influence des chefs coutumiers. Plus on manque d'argent plus on a tendance à demander de l'influence de la part des chefs coutumiers. Et, paradoxalement plus on perçoit une amélioration de ses conditions plus on souhaite que les chefs coutumiers aient de l'influence sur la gestion communale.

Comme on pouvait s'y attendre, la demande d'influence et la demande de siège au conseil communal sont positivement corrélées.

La confiance aux institutions (modernes ou traditionnelles) est positivement corrélée au souhait d'une plus grande influence des chefs coutumiers sur la gestion communale. On peut donc dire que cette demande d'influence ne provient pas de la crise de confiance aux institutions démocratiques modernes mais peut être d'une acception du principe de cette influence.

La perception de performance des institutions à travers notamment, leur sens de l'écoute, leur souci du bien être collectif, l'accomplissement convenable de leurs tâches est positivement corrélé avec la demande d'influence des chefs coutumiers. Ce résultat

confirme que la demande d'influence ne provient pas de la déception venant des institutions modernes.

La demande d'influence des chefs coutumiers sur la gestion communale est positivement corrélée avec la fréquence des épisodes de contact d'un officiel du gouvernement pour un problème. Idem pour l'appartenance à un groupe religieux.

Pour extraire des composantes principales dont l'attachement, on fait l'hypothèse que l'attachement des maliens aux institutions traditionnelles est déterminé par des variables issues de ces catégories. Parmi ces variables un certain nombre est choisi en tenant compte des critères suivants :

- la valeur du coefficient de corrélation avec la priorité aux coefficients élevés
- la diversification des catégories de variables à utiliser
- le respect des critères de performance et de validation du modèle d'extraction

3.2.2. Modèle d'extraction des composantes principales

L'analyse en composante principale sur le logiciel SPSS 16.1 a donné les résultats suivants.

- Le test de KMO et Bartlett

Nous rappelons que le critère de division de l'échantillon en deux sous-groupes est la préférence pour la démocratie.

Le tableau ci-dessous montre que l'indice Kaiser-Meyer-Olkin est de 0,701 ce qui est supérieur au seuil acceptable (0,66). Il veut dire que les coefficients de corrélation obtenus sont suffisamment différents des coefficients de corrélation partiels.

Tableau 3.2.2.1: Le tests de KMO et Barlett

Indice Kaiser-Meyer-Olkin d'adéquation de l'échantillonnage		0,701
Test Bartlett de sphéricité	Statistique Chi-deux	1215,394
	Degré de liberté	105
	Probabilité	0,000

Dans le tableau de communalités ci-dessous, les chiffres dans les colonnes représentent la proportion de variabilité de l'indicateur contenue dans les composantes. Par exemple les composantes extraites renferment près de 54% de la variabilité de l'âge et 78% de la variabilité de la confiance aux leaders religieux. On peut dire que dans le modèle, l'association linéaire entre les indicateurs, pris séparément, et les composantes extraites est assez forte.

Tableau 3.2.2.2: La matrice de communalités

Ordre	Indicateur	Initial	Extraction
1	Age	1	0,538
2	le plus haut niveau d'éducation atteint	1	0,487
3	Siège des Chefs coutumiers au conseil communal	1	0,557
4	Chefs coutumiers salariés	1	0,631
5	Confiance aux chefs coutumiers	1	0,807
6	Honnêteté du conseil communal	1	0,683
7	Contact d'un officiel du gouvernement	1	0,593
8	Adhésion à un groupe religieux	1	0,501
9	Attitude à l'écoute du conseil communal	1	0,663
10	Attitude à l'écoute des leaders traditionnels	1	0,699
11	Confiance au conseil communal	1	0,551
12	Souci du conseil communal pour la communauté	1	0,765
13	Accomplissement convenable des tâches par le conseil communal	1	0,633
14	Confiance aux leaders religieux	1	0,776
15	Confiance aux tribunaux	1	0,325

Sources : Les auteurs à partir des données Afrobaromètre 4

Les variabilités expliquées par les composantes sont consignées ci-dessous. La première composante principale explique, à elle seule près du quart de la variabilité des indicateurs pris ensemble. La deuxième composante seule explique 12,5% de la variabilité de sorte que les deux premières composantes expliquent ensemble à peu près 36% de la variabilité.

Tableau 3.2.2.3: La variabilité expliquée par les composantes

Somme des carrés des facteurs explicatifs

Composantes	Variabilité	% of Variance	Cumulative %
1	3,483	23,223	23,223
2	1,876	12,505	35,729
3	1,408	9,387	45,115
4	1,292	8,612	53,727
5	1,149	7,657	61,385
6	0,953	6,351	67,736
.	.	.	.
.	.	.	.
.	.	.	.

Sources : Les auteurs à partir des données Afrobaromètre 4

Le tableau des composantes ci-dessous montre que la première composante est négativement liée au niveau d'éducation, à la fréquence de contact d'un officiel et à l'adhésion à un groupe religieux. Elle est positivement liée à l'âge et aux autres indicateurs du modèle. On peut alors conclure que cette composante est une bonne approximation de l'attachement aux institutions traditionnelles. La deuxième composante par exemple pourrait difficilement représenter cet attachement parce qu'elle est négativement liée à la confiance aux chefs coutumiers et à leur attitude à l'écoute

Tableau 3.2.2.4: La matrice des composantes

Ordre	Indicateur	1	2	3	4	5
1	Age	0,133	0,283	0,342	-0,453	-0,343
2	le plus haut niveau d'éducation atteint	-0,288	-0,125	0,303	0,101	0,535
3	Siège des Chefs coutumiers au conseil communal	0,157	0,072	-0,329	0,605	-0,23
4	Chefs coutumiers salariés	0,118	0,312	-0,165	0,516	-0,475
5	Confiance aux chefs coutumiers	0,603	-0,635	-0,188	0,04	0,067
6	Honnêteté du conseil communal	0,702	0,425	-0,034	-0,035	0,08
7	Contact d'un officiel du gouvernement	-0,109	0,115	0,627	0,417	-0,033
8	Adhésion à un groupe religieux	-0,186	0,01	0,291	0,486	0,381
9	Attitude à l'écoute du conseil communal	0,638	0,065	0,474	0,083	-0,144
10	Attitude à l'écoute des leaders traditionnels	0,461	-0,378	0,528	-0,019	-0,253
11	Confiance au conseil communal	0,691	0,068	-0,161	-0,006	0,209
12	Souci du conseil communal pour la communauté	0,706	0,479	0,031	-0,08	0,172
13	Accomplissement convenable des tâches par le conseil communal	0,54	0,424	-0,103	0,056	0,385
14	Confiance aux leaders religieux	0,554	-0,669	-0,082	0,119	0,028
15	Confiance aux tribunaux	0,5	-0,269	0,036	-0,02	-0,037

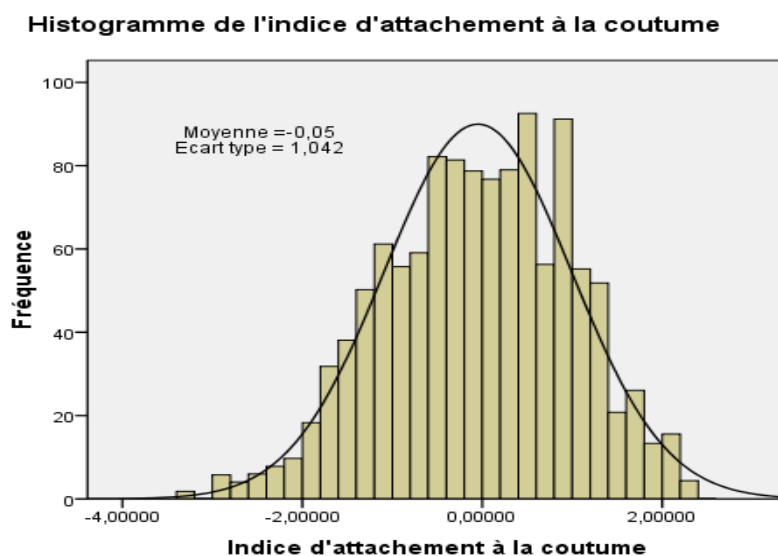
Sources : Les auteurs à partir des données Afrobaromètre 4

Sur la base des tests KMO et Barlett, de la matrice de communalités et des variabilités expliquées, le modèle d'extraction présente des performances qui autorisent à l'utiliser pour générer un indice d'attachement relatif aux institutions traditionnelles.

3.2.3. La répartition de l'attachement aux institutions traditionnelles

L'indice d'attachement créé au cours de l'extraction des composantes est un indice normalisé construit à l'aide des indicateurs centrés réduits. Il doit suivre la loi normale centrée réduite. Sa représentation graphique ci-dessus le montre bien.

Graphique 3.2.3.1 : Distribution de l'indice d'attachement aux institutions



Nous analysons dans la suite de cette section la répartition de l'attachement aux institutions traditionnelles, à travers celle de l'indice d'attachement, entre les deux sous-groupes que constituent les « démocrates » et les « non démocrates ».

Dans un premier temps nous formons des quintiles d'attachement au sein du seul groupe des « non démocrates ». Les statistiques de ces quintiles sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3.2.3.1 : Statistiques des quintiles d'attachement aux institutions traditionnelles

Quintile	Effectif	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type
Quintile 1 : pas du tout attaché	63	-2,83927	-0,88201	-1,4739852	0,49687971
Quintile 2 : moins attaché	62	-0,86700	-0,15183	-0,5150121	0,19693014
Quintile 3 quelque peu attaché	65	-0,14789	0,34336	0,0777692	0,15116345
Quintile 4 : attaché	63	0,34828	0,88166	0,6038422	0,18205657
Quintile 5 : très attaché	63	0,90336	2,23793	1,3116642	0,37999817

Sources : Les auteurs à partir des données Afrobaromètre 4

Pour savoir ensuite à quel point la démocratie touche les personnes attachées aux institutions traditionnelles, nous classons chaque individu du groupe des « démocrates » dans le quintile « non démocrate » à l'intérieur duquel tombe son score d'attachement aux institutions traditionnelles. La répartition des 860 « démocrates » entre les quintiles « non démocrates » est donnée dans le tableau ci-après.

Tableau 3.2.3.2 : Classification des « démocrates » dans les quintiles de non « démocrates »

Quintile « non démocrates »	Effectif «non démocrates »	Effectif « démocrates »	Total
1 – Pas du tout attaché	63	7	70
2 – Moins attaché	62	199	261
3 – Quelque peu attaché	65	193	258
4 – Attaché	63	134	197
5 – Très attaché	63	327	390
Total	316	860	1176

Sources : Les auteurs à partir des données Afrobaromètre 4

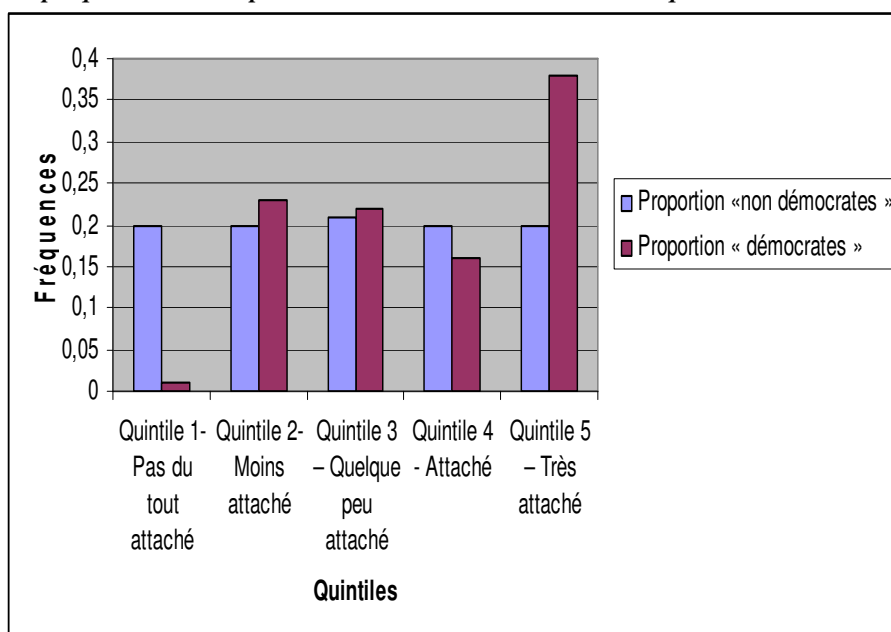
La lecture du tableau nous indique qu'une proportion importante des « démocrates » a été classée dans le quintile 5 c'est-à-dire celui des « non démocrates » les plus attachés aux institutions traditionnelles. Par contre une proportion faible (7 sur 860) des « démocrates » a été classée dans le premier quintile, celui des « non démocrates » pas du tout attachés aux institutions traditionnelles. La lecture est plus facile en remplaçant les effectifs absolus par des effectifs relatifs dans chaque sous-groupe.

Tableau 3.2.3.3: Les proportions de « démocrates » dans les quintiles de « non démocrates »

Quintile « non démocrates »	Proportion «non démocrates »	Proportion « démocrates »	Ratio « démocrates »/ « non démocrates »
1 – Pas du tout attaché	0,20	0,01	0,04
2 – Moins attaché	0,20	0,23	1,18
3 – Quelque peu attaché	0,21	0,22	1,09
4 - Attaché	0,20	0,16	0,78
5 – Très attaché	0,20	0,38	1,91
Total	1,00	1,00	1,00

Sources : Les auteurs à partir des données Afrobaromètre 4

Graphique 3.2.3.2 : Répartition des « démocrates » entre les quintiles



Le ratio est le rapport de la proportion de « démocrate » par la proportion de « non démocrates » dans chaque quintile. La proportion des « non démocrates » étant égal au cinquième par définition, un quintile sera favori des « démocrates » s'il contient plus du cinquième de leur effectif. Autrement dit, les démocrates ont une présence, dans un quintile, supérieure à la moyenne si et seulement si le ratio est supérieur à 1 et au contraire ils ont tendance à fuir les quintiles où le ratio est inférieur à 1.

On constate clairement que le premier quintile repousse les « démocrates » alors que le dernier quintile les attire. Les « démocrates » ont une présence plus marquée que les « non démocrates » dans le groupe des très attachés aux institutions traditionnelles. Au contraire, ils sont relativement moins présents par rapport aux « non démocrates » dans le groupe des personnes pas du tout attachées. Entre les deux quintiles extrêmes, la tendance est plus mitigée.

Ce résultat va un peu à l'encontre de l'afro pessimisme en matière de démocratie. Cette pensée voudrait que la démocratie ne convienne pas à la culture africaine et aux africains. Mais, nos résultats montrent que les démocrates sont relativement plus nombreux parmi les personnes les plus attachées aux traditions et aux coutumes.

3.3. Le profil de l'attachement aux institutions traditionnelles

Après l'analyse de la relation entre préférence pour la démocratie et l'attachement aux institutions traditionnelles il serait intéressant de dresser un profil d'attachement aux institutions traditionnelles au Mali. En plus des variables qui ont servi à la construction de l'indice d'attachement, plusieurs autres pourraient avoir un lien avec l'attachement aux institutions traditionnelles.

L'analyse ACP nous montre entre autres que les personnes les plus attachées aux institutions traditionnelles sont

- les personnes les plus âgées
- les personnes les moins instruites
- les personnes qui contactent difficilement un officiel du gouvernement
- les personnes qui ont confiance aux chefs coutumiers
- les personnes qui ont confiance aux leaders religieux
- les personnes qui n'adhèrent pas à un groupe religieux

Au delà de ces variables, nous avons testé le lien entre l'indice d'attachement aux institutions traditionnelles et un certain nombre de variables qui n'ont pas été utilisés dans le modèle d'extraction de la composante attachement aux institutions traditionnelles.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des enquêtés, suivant le milieu de résidence et l'appartenance aux quintiles d'attachement aux institutions traditionnelles.

Tableau 3.3.1 : Quintile d'attachement aux institutions traditionnelles et milieu de résidence (nombre et %)

Quintiles d'attachement	Urbain	Rural	Total
1- Pas du tout attaché	26 32,5%	37 15,7%	63 20,0%
2-Moins attaché	22 27,5%	41 17,4%	63 20,0%
3- Quelque peu attaché	18 22,5%	47 20,0%	65 20,6%
4- Attaché	7 8,8%	55 23,4%	62 19,7%
5-Très attaché	7 8,8%	55 23,4%	62 19,7%
Total	80 100,0%	235 100,0%	315 100,0%

Sources : Les auteurs à partir des données Afrobaromètre 4

Le test d'indépendance du khi-deux montre que l'attachement aux institutions traditionnelles est significativement lié au milieu de résidence. Les personnes pas du tout attachées ou moins attachées sont du milieu urbain et les personnes très attachées ou simplement attachées sont du milieu rural. Il apparaît que l'urbanisation qui renforce le contact avec le modernisme provoque le détachement des institutions traditionnelles. Dans les zones rurales, malgré l'accès étendus aux médias audiovisuels et à la téléphonie, les populations restent relativement attachées aux coutumes et traditions. Cette situation pourrait s'expliquer non seulement par les activités économiques qui sont principalement agropastorales avec des technologies rudimentaires, mais aussi par la disponibilité limitée des services publics (la santé, la justice ...) qui doivent être offerts par les institutions publiques modernes.

L'analyse de la relation entre l'attachement aux institutions traditionnelles et l'accès à l'information par les journaux montre que

les personnes les plus attachées sont celles qui n'ont pas accès à l'information par les journaux (voir tableau en Annexe). Cependant ce résultat doit être relativisé car l'information par les journaux exige d'avoir un niveau minimum d'instruction. La relation ici détectée peut être en fait celle négative déjà observée, dans l'analyse ACP, entre le niveau d'instruction et l'attachement aux institutions traditionnelles.

Sur la répartition de l'attachement entre les différentes régions administratives du Mali, les tests statistiques montrent que le niveau d'attachement est statistiquement différent d'une région à une autre. Le district de Bamako, plus grand centre urbain du Pays, est la région la moins attachée aux institutions traditionnelles suivie de Sikasso. Par contre la région de Kidal est la plus attachée aux institutions traditionnelles. Entre ces deux extrêmes le sens du lien n'est pas clairement établi entre les quintiles d'attachement et la région de résidence.

En résumé, au Mali, la personne attachée aux institutions traditionnelles est une personne âgée non instruite résidant plutôt en milieu rural, qui a confiance aux leaders traditionnels et religieux mais n'adhère pas à un groupe religieux et ne fait rarement recours à un officiel gouvernemental.

Conclusions

Dans cette étude, il a été analysé la préférence pour la démocratie en divisant l'échantillon de l'enquête Afrobaromètre en deux groupes : le groupe des personnes dites « démocrates » et les autres qualifiés de « non démocrates ». Les analyses montrent que les différences entre les deux groupes résident principalement dans les caractéristiques sociodémographiques (le sexe, l'âge, le niveau d'éducation et le milieu de résidence), la perception du rôle des institutions traditionnelles, la participation à la vie publique, les conditions économiques, le civisme fiscal et la citoyenneté.

Un indice composite ainsi que des quintiles d'attachement aux institutions traditionnelles ont été créés à partir des indicateurs simples d'attachement du questionnaire Afrobaromètre. Il ressort que la préférence pour la démocratie est plus répandue dans le quintile des « très attachés » que dans celui des « pas du tout attachés ». En d'autres termes, l'attachement aux institutions traditionnelles n'est pas incompatible avec la préférence pour la démocratie, bien au contraire. La personne attachée aux institutions traditionnelles est une personne âgée non instruite résidant plutôt en milieu rural, qui a confiance aux leaders traditionnels mais qui n'a pas d'aversion pour la démocratie.

Bibliographie

Brice Armand Davakan (2005) : Démocratie et pesanteurs culturelles en Afrique noire - faut-il penser une «démocratie tropicale» ? Perspective Afrique, vol. 1, no. 1 mai, pp. 1-17

Charles Nach Mback (2000): La chefferie traditionnelle au Cameroun, ambiguïtés juridiques et dérive politique, Africa development, vol. xxv n° 3&4.

Cheick Abdel Kader Sow (2001) : Chefferies traditionnelles, bonne gouvernance et légitimité, communication au 20ème congrès de l'Association internationale de droit constitutionnel, paris, du 31 mai au 5 juin.

Georg Lutz, Wolf Linder (2004): Structures traditionnelles dans la gouvernance locale pour le développement local, rapport final de l'atelier sur les autorités traditionnelles et la gouvernance locale, institut des sciences politiques/université de berne, berne, suisse, mai

Ginette-Ursule Yoman, communication au séminaire international sur le thème "institutions informelles et développement : qu'en savons-nous, que pouvons-nous faire", Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre, charge de la bonne gouvernance/RCI

Hubert M. G. Ouédraogo (2006): Décentralisation et pouvoirs traditionnels - le paradoxe des légitimités locales, Mondes en développement vol.34/1-n°133

Jules Duchaste (2005) : Légitimité démocratique - représentation ou participation ?, Ethique publique, vol. 7, no 1

Marc-eric Gruénais, Jean Schmitz : L'Afrique des pouvoirs et la démocratie, Cahiers d'études africaines. vol. 35 n°137. 1995. pp. 7-17.

Marie-France Lange (1999) : Insoumission civile et défaillance étatique -les contradictions du processus démocratique malien, Autrepart (10) 117-134

Massa Coulibaly(2009), Enquêtes Afrobaromètre 4, bulletins n°5 du Mali

Nassirou Bako-Arifari (1997) : Processus de décentralisation et pouvoirs traditionnels : typologie des politiques rencontrées, document de travail dans le cadre du Technical consultation on decentralisation (tcd/ fao), du 16 au 18 décembre, Rome.

Nicolas Garrigue : Revue commentée de l'étude sur documents intitulée « structures traditionnelles dans la gouvernance locale pour le développement local », Community empowerment and social inclusion learning program (cesi)/ Institut de la banque mondiale (wbi)

ONU/Conseil économique et social (2004) : Développer les institutions de la gouvernance et de l'administration publique en Afrique, rapport du secrétariat du Comité d'experts de l'administration publique, troisième session 29 mars-2 avril.

Annexes

Procédure du test d'indépendance du khi-deux sur spss

Analyze
Descriptive Statistics
Crosstabs
Column(s)
Row(s)
Layer 1 of 1
Statistics
Chi-square
OK
Cells
Counts: Observed
Percentages: Column

"Layer 1 of 1" permet de faire la tabulation croisée pour chaque option qu'on veut e.g. par zone ou localité ou région, etc. On pourrait ainsi trouver que partout il y a différence significative entre langue parlée et groupe sauf dans une zone qui pourrait par exemple être une zone beaucoup plus.

Procédure du test de différence de moyenne sur spss

Analyze
Compare Means
Independent-Samples T Test
Grouping Variable
Define Groups

Dans "Grouping Variable", on va sélectionner le groupe ("démocrate" ou "non démocrate")

"Define Groups" permet de spécifier les deux codes pour les groupes qu'on veut comparer.

Procédure de calcul des coefficients de corrélation linéaire

Analyze
Correlate
Bivariate
Bivariate Correlations
Variables
Pearson
Two-tailed
Flag significant correlations

Les "Variables" sont toutes celles ordinales ou à intervalles ou ratios, mais il ne faut pas en sélectionner trop (pas plus d'une dizaine) à la fois, la première variable restant Vicc

"Pearson" indique le type de coefficient de corrélation

"Two-tailed" donne le type de signifiante.

Procédure d'extraction de la composante attachement aux institutions traditionnelles sur spss

Analyze
Data Reduction
Factor Analysis
Variables (6 à 10 à la fois)
Selection Variable
Value
Descriptives
Initial solution
KMO and Bartlett's test of sphericity
Continue
Extraction
Method: Principal components
Analyze: Correlation matrix
Display: Unrotated factor solution
Extract: Eigenvalues over: 1
Continue
Rotation: No rotation
Continue
Options
Missing values: Replace with mean
Continue

"*Selection Variable*" Distingue les "démocrates" des "non démocrates"
"Value" va être initialement les "non démocrates" (AQ30 ≠ 3) qui
représentent la population générale et est le groupe le mieux indiqué
pour construire le modèle initial.

Procédure de sauvegarde des valeurs de la composante extraite

Factor analysis
Scores
Save as variables
Method: Regression
Continue
:
Factor analysis
Extraction
Number of factors: 1

"*Number of factors: 1*" indique que seule la première composante est sauvee comme variable.

Calcul des statistiques descriptives des quintiles d'attachement

DATA
Select cases NIac=1, 2, 3, 4, 5
Analyze
Descriptive statistics
Descriptives
Variables: Iac

Procédure de répartition des « démocrates » entre les quintiles de « non démocrates »

Transform
Recode
Into different variables ...
Input variable
Iac
Output variable
Name: QIac
Label : Classification des individus sur l'échelle d'attachement relatif
If
Include if case satisfies condition
Continue

